NANTERRE POUR LUTTE L'ÉGALITÉ

AGIR ENSEMBLE

MOBILISATION Les discriminations de tous genres n'ont pas leur place à Nanterre, ville de mixités, d'égalité et de vivre-ensemble. C'est pourquoi la ville lutte au quotidien pour les réduire et épauler ceux qui en sont victimes. Ce mois-ci, à travers la Journée internationale pour les droits des femmes, le 8 mars, et la Journée internationale pour l'élimination des discriminations raciales, le 21 mars, elle organise évènements, rencontres et débats pour attirer l'attention de toutes et de tous sur ces injustices à combattre ensemble et à faire disparaître au plus vite.

NANTERRE INFO

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

Ville de Nanterre

WWW.NANTERRE.FR

mars 2024

#493

NANTERRE ENTRE EN JEUX

MAIRIE DE NANTERRE

Nanterre.fr fait peau neuve

NUMÉRIQUE La ville vient de lancer son nouveau site internet, pensé pour répondre au mieux à vos attentes et besoins. À essayer dès que possible ! **Pages 4 et 5**

En attendant les Jeux...

ACTUALITÉS Le Tour olympique et paralympique des Hauts-de-Seine s'achève à Nanterre avec le retour des Mille-Mille et bien d'autres rendez-vous sportifs et symboliques pour patienter avant Paris 2024, en juillet prochain. **Page 7**

La solidarité tissée par les cheveux

VIE DES QUARTIERS
Les coiffeuses de La Petite Coloriste donnent de leur temps pour redonner le sourire à des bénéficiaires du centre social et culturel La Traverse. **Page 16**

DOSSIER Page 12

Une exigence intacte pour la petite enfance

Annick Fleurs

ARTISAN FLEURISTE

Fête des mamies dim. 3 mars

35, rue Maurice Thorez • NANTERRE

Du mardi au samedi de 9h30 à 19h00 • Le dimanche de 9h45 à 12h45

01 47 21 14 90 • www.annickfleurs.fr •

NANTERRE INFO

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

WWW.NANTERRE.FR

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES
RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE
DANS LE MAGAZINE DE LA VILLE.

Contactez-nous dès à présent

01 55 69 31 07 ▪ contact@hsp-publicite.fr

HSP Régie publicitaire de la Ville de Nanterre

DEL ARTE

PROFITEZ DE NOS MENUS À PRIX MINI !

SORTIE DU RER A - STATION NANTERRE UNIVERSITÉ

MENU DEAL
9.90€
MIDI SEMAINE

1 PLAT
+
1 DESSERT
OU 1 BOISSON

OFFRE ÉTUDIANTE
6.00€
SUR PRÉSENTATION D'UNE CARTE ÉTUDIANTE VALIDE

1 SANDWICH ITALIEN
OU 1 PIZZA MARGARITA
+
1 DESSERT

BOISSON +2€

MENU BAMBINO
7.50€
POUR LES ENFANTS DE 3 À 10 ANS

1 PLAT
+1 DESSERT
+1 BOISSON

...ET UN CADEAU !

RCS SNDA RENNES 424 886 653 - PHOTOS : AGATHE DUCHESNE - 01/24

ÉDITO

À la rencontre des habitants, en février dernier, pour échanger sur le développement des transports publics et des mobilités douces.

Les 22 et 23 mars, retrouvons-nous gare Nanterre-Ville !

« Nous souhaitons alerter les autorités »

RAPHAËL ADAM
Maire de Nanterre

Vous êtes nombreux à nous interpeller régulièrement sur la vente à la sauvette de cigarettes dans le tunnel passant sous la gare RER de Nanterre-Ville. Nombreux, et surtout nombreuses, à nous dire votre ras-le-bol et votre inquiétude face à une situation qui n'a que trop duré et génère de l'insécurité pour toutes celles et tous ceux qui empruntent ce passage en soirée.

Nous en avons assez de cette situation qui détériore la qualité de vie des riverains et oblige nombre de Nanterriennes et de Nanterriens à éviter le passage, voire à modifier leurs trajets pour ne pas se faire importuner !

Les vendredi 22 et samedi 23 mars prochains, nous fermerons ce tunnel et inviterons les usagers du RER disposant d'un passe Navigo à emprunter le passage intérieur de la gare pour accéder aux quais, tandis que les habitants souhaitant se rendre du centre-ville au Chemin-de-l'Île pourront utiliser la rue Toni-Morrison, nouvellement créée.

Par cette fermeture temporaire, nous souhaitons alerter les autorités responsables de cette situation de la nécessité d'intervenir beaucoup plus énergiquement et sans plus tarder pour que cesse ce trafic.

Aussi intolérable soit-il, la municipalité ne peut en effet agir seule pour endiguer un fléau qui touche de plus en plus de communes, comme en témoigne la mobilisation contre ce phénomène d'une vingtaine de villes d'Île-de-France, le 21 décembre dernier.

À Nanterre, la présence des agents de police municipale à l'entrée du souterrain a déjà été renforcée pour dissuader les vendeurs. Nous avons également décidé d'apposer des plaques au-dessus des barrières métalliques situées à l'intérieur du tunnel afin d'empêcher qu'y soient disposées leurs marchandises.

Reste que la lutte contre les trafics et la criminalité n'est pas dans les prérogatives d'une ville : elle demeure et doit demeurer celle de l'État.

Si, à force de courriers au préfet et au ministre de l'Intérieur, nous nous félicitons que la Police nationale soit beaucoup plus présente aujourd'hui aux abords de la gare, la mobilisation de ses effectifs reste largement insuffisante pour venir à bout d'un trafic de cigarettes contrefaites dont l'examen révèle, par ailleurs, qu'elles contiennent des substances encore plus toxiques que celles vendues par les buralistes.

Les 22 et 23 mars, ensemble, exigeons que ces effectifs soient augmentés et continuons également d'exiger du département qu'il prenne, lui-aussi, ses responsabilités en accompagnant bien mieux qu'il ne le fait aujourd'hui des mineurs isolés qui, en étant hébergés dans des hôtels en ville plutôt que dans des structures adaptées, sont des proies faciles pour tous les trafiquants.

MARS 2024 #493 / SOMMAIRE

Grand-Angle 4 | 5

NANTERRE.FR VA VOUS SIMPLIFIER LA VIE EN LIGNE

Actualités 6 | 10

6 L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, PARLONS-EN

7 NANTERRE À L'HEURE DES JEUX.

8 NANTERRE TOUJOURS MOBILISÉE CONTRE LE RACISME

9 DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES SECTIONS INTERNATIONALES.

10 CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2024

Talents 11

BÉNÉDICTE MARÉCHAL

Dossier 12 | 15

PETITE ENFANCE : TENIR BON...

Vie des quartiers 16 | 19

17 CENTRE
Club égalité, on ne peut qu'y adhérer

18 PETIT-NANTERRE
Futurs logements, un choix concerté

19 PARC SUD
En mémoire de Nahel

Portrait 20

Aline Angelo-Milla et Soraya Milla

Culture 22 | 23

22 L'ÉGALITÉ EN LIGNE DE MIRE

Sports 24 | 25

24 LE FOOT FÉMININ DÉCOLLE

Histoire 26

ÉMILE REYMOND, MÉDECIN, SÉNATEUR, AVIATEUR

Libres expressions 28 | 29

Vie pratique 30

Nanterre.fr va vous simplifier la vie en ligne

Lancée fin février, la nouvelle version du site internet municipal témoigne d'un changement en profondeur pour faciliter l'accès aux démarches, services et informations pratiques. ● PAR OLIVIER RUIZ

Selon les statistiques, 80 % des visiteurs de nanterre.fr viennent pour réaliser une démarche en ligne ou rechercher des informations pratiques. Dès la page d'accueil, la nouvelle version du site fait donc la part belle à ces besoins regroupés dans un onglet spécifique, dans lequel toutes les démarches réalisables en mairie et/ou en ligne sont répertoriées. L'articulation avec Mon Compte, qui permet par exemple de régler ses factures de cantine, a été améliorée pour une expérience plus fluide. Autre statistique à retenir : plus de 66 % des usagers se connectent via leur smartphone ou leur tablette. Nanterre.fr a donc été conçu et allégé pour répondre à ces usages en mobilité.

Sa philosophie est de permettre l'accès le plus rapide possible à l'information recherchée. Pour cela, une barre de recherche est présente sur toutes les pages. L'internaute peut taper directement sa requête et trouver, en bonne place, la réponse adaptée dans les résultats proposés. Les démarches et services le plus fréquemment recherchés sont aussi disponibles en un clic. Dans cet esprit, la fonction « Autour de moi » fait son apparition. Elle présente les équipements publics, comme les écoles maternelles et élémentaires, les dates des collectes des encombrants et bien d'autres informations pratiques liées à l'adresse où vous vous trouvez, où vous habitez. Autre nouveauté : accédez plus facilement aux informations qui concernent votre quartier (projets, conseils de quartier, évènements…) en le sélectionnant depuis la rubrique « Vie citoyenne ».
Pour ceux qui s'intéressent à la vie de la cité et à la richesse des actualités nanterriennes, ils trouvent désormais ces informations regroupées dans une partie distincte, aux côtés d'une sélection d'articles du *Nanterre info*.

À noter : un fil de brèves met en évidence les toutes dernières actualités.
Enfin, une troisième partie consacrée à la vie citoyenne est proposée pour mieux comprendre les politiques publiques menées par la ville, contacter les élus, lire les comptes rendus des conseils municipaux et des conseils de quartier. L'espace dédié aux associations, avec son annuaire du tissu associatif nanterrien, y trouve lui aussi sa place.

Pages de test pour illustration

ÉCOCONÇU POUR UNE SOBRIÉTÉ À LONG TERME

Dès les premières étapes de réflexion et d'études, une priorité s'est dessinée : rendre le nouveau site nanterre.fr plus sobre énergétiquement et moins gourmand en ressources dans sa gestion. Le nombre de pages a été ainsi divisé par trois. Le poids et le nombre des photos ont été réduits. Le recours à des technologies standards a été privilégié pour s'assurer une meilleure compatibilité avec les smartphones vieillissants et, ainsi, éviter aux usagers de devoir renouveler leur matériel trop rapidement. Le choix de créer un référentiel unique pour les informations récurrentes (ex : horaires d'ouverture et adresses des équipements) a le double avantage d'éviter la multiplication des contenus identiques et de rationaliser leur mise à jour. Plus d'efficacité au service des usagers, en somme. Au-delà des indicateurs qui mesurent des performances énergétiques statiques, ces bonnes pratiques assurent la sobriété des outils numériques de la ville lorsqu'ils sont utilisés, mais aussi à long terme.

UTILE !

Pour vous faciliter la prise en main de la nouvelle version du site, retrouvez nos tutos sur les réseaux sociaux.

@VILLE DE NANTERRE

UN NOUVEAU SITE CONSTRUIT **AVEC CEUX QUI L'UTILISENT**

Pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants, cette refonte du site internet a été menée en collaboration avec les services municipaux et, en particulier, ceux en lien avec le public : le centre d'appel de la ville et l'Espace famille, notamment. En outre, en mars dernier, les premières maquettes étaient montrées à un panel d'utilisateurs pour affiner le travail engagé. À cette étape de la conception, le projet a aussi été présenté à Creative handicap qui a préconisé certains ajustements visant un site plus accessible à toutes et tous. L'association nanterrienne a également sensibilisé les équipes municipales aux bonnes pratiques en matière d'accessibilité numérique.
Le samedi 3 février, dans le cadre de la mission Parcours de l'usager, qui vise à placer les besoins des usagers au cœur des démarches qui lui sont proposées afin de simplifier et de coordonner son parcours au sein des services municipaux, un atelier se tenait à l'hôtel de ville. Son objectif : recueillir les avis des habitants au sujet des services en ligne des prestations familiales dans une démarche d'amélioration continue. À cette occasion, les habitants ont pu découvrir avec quelques semaines d'avance le nouveau site web de la ville et livrer leurs premières impressions. Une nouvelle étape… mais en aucun cas la dernière ! Aujourd'hui mis en ligne, nanterre.fr se place dans cette démarche d'amélioration continue.
● PAR MARION GORISSE

Lire « Pour faire progresser le service aux usagers, votre avis compte ! », p. 30, *Nanterre info n° 492*, février 2024

Pages de test pour illustration

4 **EN 1 !**

La refonte du site nanterre.fr s'accompagne du lancement de trois mini-sites : l'un pour l'Agora, fabrique des futurs ; un autre pour l'espace d'art, La Terrasse ; et un dernier, temporaire, source de toutes les actualités liées aux Jeux olympiques et paralympiques à Nanterre. Le portail du réseau des médiathèques a aussi bénéficié de ce renouvellement. Cette nouvelle organisation conforte la logique d'un accès facilité aux informations recherchées par les internautes. Pour les dernières expos de La Terrasse, les coups de cœur des bibliothécaires, les inscriptions aux ateliers de l'Agora ou les informations pratiques concernant les Jeux, rendez-vous directement sur le site correspondant. Grâce à une ergonomie commune, l'internaute peut naviguer facilement entre les différents sites de la ville de Nanterre.

Le réseau des médiathèques :
MEDIATHEQUES-NANTERRE.FR
L'Agora, fabrique des futurs :
AGORA.NANTERRE.FR
La Terrasse, espace d'art :
LATERRASSE.NANTERRE.FR
Les Jeux à Nanterre :
JEUX.NANTERRE.FR

Mettre le numérique au service des habitants

2 QUESTIONS À

Neriman Celebi, conseillère municipale déléguée à la ville numérique

La ville vient de lancer son nouveau site internet, profondément différent de l'actuel. Pourquoi cette démarche ?
L'ancien site datait de plusieurs années et se montrait vétuste par de nombreux aspects. Les usages des internautes ont aussi beaucoup évolué. Il fallait donc que la ville s'adapte et propose le meilleur service public possible aux Nanterriennes et aux Nanterriens. Le nouveau site est conçu en respectant trois principes : sobriété visuelle et énergétique ; ergonomie de navigation et inclusion ; financièrement plus pragmatique. Il a été construit en transversalité avec plusieurs services municipaux, des habitants et des associations, pour qu'il soit évolutif, accessible à tout type de handicap et plus sobre en énergie mais aussi en ressources. Nous sommes ainsi passés d'environ 1 700 pages à seulement 500, nous avons fait le choix de formats photo légers et d'une conception mobile first, c'est-à-dire pensée pour les smartphones. L'innovation essentielle est dans le fait qu'il s'agit d'une « *usine à sites* », je préfère l'image d'« *arbre à sites* », avec un tronc commun, qui permet de gagner en temps de gestion et assure une meilleure fiabilité des informations pour les usagers, dont les besoins et habitudes ont guidé notre projet. Chaque « *branche* » est le site à part entière d'une structure municipale ou d'un évènement en particulier (l'Agora, La Terrasse, les Jeux à Nanterre…). Cette multiplicité permet aussi une meilleure visibilité du dynamisme de notre ville.

Vous avez rejoint l'équipe municipale il y a deux ans. Qu'avez-vous découvert de votre délégation et quels sont ses projets ?
Nanterre est une ville dynamique et moderne, elle a toujours mis sa population au cœur de ses projets. Ma volonté – et celle de l'équipe municipale – est de mettre le numérique au service de l'humain – et non l'inverse, comme pratiqué depuis des décennies –, en y appliquant nos priorités de solidarité et d'écologie. Il en est fini d'aller vers le tout digital mais seulement là où il est utile, et de le faire avec la participation de toutes les équipes d'agents concernés, pour être plus pragmatiques et plus efficaces. C'est aussi une question de justice. Les projets en cours et à venir sont nombreux, nous en construirons de nouveaux grâce à la participation des Nanterriennes et des Nanterriens aux Assises de la ville à l'automne dernier. Nous travaillons sur le parcours usager, l'orientation scolaire de nos jeunes dans les métiers du numérique, le traitement de nos datas, une démarche qui vise à se passer des Gafam [1] pour une meilleure gouvernance de nos outils, etc. J'insiste enfin sur la cybersécurité, particulièrement à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques. La qualité des matériels et des logiciels ne fait pas tout, l'humain est très souvent la porte d'entrée aux malveillants. Aussi, la sensibilisation et la formation des employés ainsi que celles des élus sont primordiales.
● PROPOS RECUEILLIS PAR OLIVIER RUIZ

[1] *Acronyme pour les géants du web : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft.*

EN CHIFFRE

4

Photos : Claire Macel

ans, c'est l'âge de la librairie El Ghorba mon amour, qui a ouvert ses portes le 12 mars 2020. La jolie boutique du quartier Université fête aussi son label Lir (Librairie indépendante de référence), qu'elle a obtenu le 1er janvier dernier. Décerné pour trois ans par le ministère de la Culture et de la Communication à partir d'un rapport du Centre national du livre, ce label récompense et soutient le travail de qualité des librairies indépendantes. ● I.F.

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, **PARLONS-EN !**

8 MARS La Journée internationale des droits des femmes est une date clé de mobilisation pour la lutte contre les inégalités qui persistent entre les femmes et les hommes. À Nanterre, la ville et les associations réaffirment au quotidien leur volonté d'aller plus loin dans ce combat. Exemple lors d'une rencontre à l'hôtel de ville le 7 février dernier. ● PAR GUILLAUME GESRET

Le combat pour les droits des femmes est central dans la construction d'une société plus juste et plus durable. L'équipe municipale en est convaincue, elle s'est donc engagée à faire des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes une préoccupation transversale, prise en compte dans l'ensemble de ses politiques (éducation, santé, sports, culture…). En septembre 2022, la ville de Nanterre ouvrait la Maison des femmes, lieu d'accueil des femmes victimes de violences et de promotion des droits des femmes. « *Depuis l'ouverture de la Maison des femmes, 1 300 femmes ont été accueillies dans cette structure. Nous avons eu raison de mettre des moyens au service de la protection des femmes, de pallier les défaillances de l'État sur ce sujet fondamental de santé publique* », affirme Laureen Genthon, adjointe au maire déléguée aux droits des femmes et conseillère départementale des Hauts-de-Seine.

Débattre avec les jeunes

Cette lutte passe également par la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des jeunes. Le mois dernier, à l'initiative du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (*), Laureen Genthon participait à une rencontre avec des adolescents du quartier du Chemin-de-l'Île, emmenés par l'association Cerise (notre photo). Durant deux heures, réunis dans la salle du conseil municipal à l'hôtel de ville, l'élue et huit jeunes âgés de 13 à 16 ans, filles et garçons, ont échangé sur le féminisme et la place des femmes dans notre société. « *Je suis une militante féministe*, a affiché d'emblée Laureen Genthon. *Cela veut dire que je me bats pour que les femmes et les hommes aient les mêmes droits. Trouvez-vous normal que les femmes soient en moyenne payées 22 % de moins que les hommes ?* » L'élue a également pointé l'inégale répartition des tâches au sein des couples. « *Pourquoi ce sont les femmes qui s'occupent encore davantage des enfants, du ménage, de la cuisine… ?* » La discussion, parfois controversée, a ensuite porté sur le sport féminin, un thème qui sera au cœur de la programmation spéciale à la Maison de la musique le 8 mars (lire p. 22). « *Pourquoi les filles portent-elles des tenues plus courtes que les hommes ?* s'interroge une jeune fille. *Au volley, les femmes jouent en mini-short, voire carrément en culotte pour le beach-volley, alors que les hommes mettent des shorts classiques. Pourquoi érotise-t-on le corps des sportives ?* » Laureen Genthon salue la remarque et annonce dans un large sourire : « *C'est bon, j'ai trouvé la relève !* »

(*) *Projet cofinancé par le conseil départemental des Hauts-de-Seine*

En p. 22, découvrez la programmation spéciale organisée le 8 mars, à Nanterre, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Consultez le Rapport annuel égalité femmes-hommes à Nanterre 2023 sur **NANTERRE.FR**

On en parle

La tournée du climat a fait escale à l'Agora

EXPOSITION Quelle est la différence entre climat et météo ? Quels sont les êtres vivants sur la Terre et dans les mers ? Pourquoi le climat se réchauffe-t-il ? Comment l'ours polaire parvient-il à vivre par moins 40 degrés ? Autour de Catherine, océanographe et directrice de recherche au CNRS, et d'Aude, chercheuse en biologie au Muséum d'histoire naturelle, les mains se lèvent, nombreuses. Ce 2 février après-midi, les enfants de CM1 et CM2 de l'école Miriam-Makeba sont venus découvrir la Tournée du climat et de la biodiversité qui faisait une halte de deux jours à l'Agora. Conçue et animée par un collectif de scientifiques sous l'égide de l'association Météo et climat, cette exposition itinérante fait escale dans plusieurs villes de France entre novembre 2023 et juin 2024. À Nanterre, elle a accueilli environ 300 visiteurs, dont beaucoup d'enfants très concernés par ces enjeux. ● I.F.

Dans le cadre du Digital cleanup day, une boîte de collecte de déchets D3E (déchet d'équipement électrique et électronique) sera installée dans le hall de l'Agora du 11 au 26 mars. Les appareils hors d'usage seront triés afin d'être recyclés ou revalorisés.

LA QUESTION DU MOIS

Précarité menstruelle : de quoi parle-t-on ?

AGIR La précarité menstruelle désigne les difficultés à se procurer des protections périodiques de première nécessité et à vivre dignement ses règles. Les personnes qui en sont victimes n'ont pas accès à suffisamment de protections ou n'y ont pas accès du tout. En France, la précarité menstruelle concerne près de 4 millions de femmes, soit 38 % des femmes menstruées de 18 à 50 ans. Un chiffre qui a doublé en deux ans (*). Les enjeux de santé publique et d'égalité femmes-hommes sont ici majeurs. En effet, les conséquences de la précarité menstruelle sont non seulement sociales (décrochage scolaire, absentéisme au travail), psychologiques (baisse de l'estime de soi), mais aussi sanitaires (l'utilisation de produits de remplacement, peu ou pas hygiéniques, peut conduire à des infections). Pour lutter contre ce fléau, le CCAS (centre communal d'action sociale) de Nanterre, avec l'association Règles élémentaires, mène depuis 2022 des ateliers de sensibilisation auprès du public bénéficiaire de l'aide alimentaire et auprès des scolaires (lire p. 10 du *Nanterre info n° 480*, janvier 2023). Cette année encore, les actions se multiplient. Des distributeurs de protections hygiéniques ont d'ores et déjà été installés à l'accueil du CCAS, à la Maison des femmes et à l'Espace santé jeunes, et un réseau de collecte, par l'intermédiaire de boîtes à don, se met en place. Se saisissant de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, le 28 mai, la municipalité envisage de nouvelles initiatives. Le *Nanterre info* y reviendra dans son numéro de juin ! ● M.H.

(*) *Enquête Opinion Way pour Règles élémentaires, février 2023, consultable sur le site regleselementaires.com*

Nanterre à l'heure des Jeux

Le compte à rebours est enclenché à quelques semaines de l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques. À Nanterre, les festivités commencent à la fin du mois avec l'accueil du TOP 92 !

PAR GUILLAUME GESRET

Nanterre se prépare à vivre une grande fête populaire à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Les habitants auront la chance d'assister au passage de la flamme olympique, le mercredi 24 juillet, et d'accueillir, à l'Arena, les épreuves de natation du 27 juillet au 4 août, celles du water-polo du 5 au 11 août et, enfin, celles de para natation du 29 août au 7 septembre. À quatre mois de l'ouverture de cet évènement sportif mondial, Nanterre a été choisie pour être la dernière étape du Tour olympique et paralympique des Hauts-de-Seine (TOP 92).

De l'Arena au stade Yves-du-Manoir à vélo

Le TOP 92, une initiative portée par la préfecture des Hauts-de-Seine et l'Éducation nationale, traverse les 36 communes du département depuis le 8 octobre dernier. Ce tour, qui fait la promotion des Jeux et des valeurs du sport, s'achève à Nanterre. Les animations démarrent le jeudi 28 mars avec l'épreuve des Mille-Mille, qui rassemblera près de 1 500 enfants de la grande section au CM1 au stade Jean-Guimier. Cette course à pied avait disparu avec le Covid ; elle renaît aujourd'hui grâce à la ferveur olympique. Les Nanterriens sont ensuite invités à monter à vélo pour participer à la journée « Tous en selle vers les Jeux ». La balade à vélo débute dans la matinée du samedi 30 mars sur le parvis de l'Arena, se poursuit jusqu'au stade Yves-du-Manoir à Colombes (le deuxième site olympique du département, qui accueillera les épreuves de hockey sur gazon) et se termine au village d'animations sur les Terrasses à Nanterre (près de l'Arena). Réparation de vélo, customisation, show de BMX… seront proposés tout au long de l'après-midi.

Clôture au Palais des sports et au stade Gabriel-Péri

Les festivités se poursuivent le mercredi 3 avril sur le terrain flambant neuf du complexe sportif Victor-Hugo. En marge de l'inauguration de l'équipement rénové, des collégiens participeront à un tournoi de basket 3 contre 3, assisteront à des démonstrations de break dance et pourront applaudir le rappeur Kaza en concert. À noter aussi : un débat à l'Agora, le mardi 2 avril à 19h, et une exposition, visible sur les grilles du parc des Anciennes-Mairies, dressant les portraits de 27 athlètes qui ont marqué l'histoire. Le vendredi 5 avril, place à la cérémonie de clôture du TOP 92 au Palais des sports, en présence du préfet, des représentants des 36 communes du département et de Diane de Navacelle de Coubertin, descendante de Pierre de Coubertin et ambassadrice du TOP 92. Des élèves de CM2 de tous les Hauts-de-Seine vont également converger vers le stade Gabriel-Péri pour participer à des ateliers sportifs durant la matinée du 5 avril. En fin de journée, sera posée la première pierre du gymnase Alice-Milliat, dans le quartier du Vieux-Pont (lire ci-contre).

Programme détaillé sur **NANTERRE.FR**
Inscription pour la balade de « Tous en selle pour les Jeux », le samedi 30 mars, sur **NANTERRE.FR**

Sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE,** découvrez le parcours

Pratique !

Quelques sites utiles pour se préparer aux JOP :

JEUX.NANTERRE.FR
PARIS2024.ORG
ANTICIPERLESJEUX.GOUV.FR

Les habitants ont leur mot à dire

Le conseil citoyen des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) se réunit pour la première fois le samedi 9 mars à l'Agora. Cette instance rassemble des élus, des représentants associatifs, des personnes qualifiées et des habitants de Nanterre qui ont vocation à donner un avis consultatif sur l'organisation des Jeux à Nanterre. La question de l'attribution des 5 000 billets dont disposera la ville sera au cœur des échanges de cette première rencontre à l'Agora.

De la scène à la piste

Les JOP ont inspiré la saison culturelle de la Maison de la musique. Le vendredi 15 mars, la pièce de théâtre *Libre Arbitre* revient sur les tourments infligés à l'athlète sud-africaine Caster Semenya. La semaine suivante, c'est Frédéric Ferrer qui présente une conférence décalée sur le 100 m, l'épreuve reine des Jeux. Et, pour finir, les 3 et 4 avril, Maxime Taffanel, un ancien champion de natation reconverti au théâtre, raconte la vie d'un sportif de haut niveau dans *Cent mètres papillon.*

Simon Gosselin

Recherche de bénévoles

La ville de Nanterre recherche une centaine de bénévoles pour assurer, principalement, des missions d'orientation des visiteurs à Nanterre lors des JOP. Les candidats doivent être majeurs et disponibles au moins quatre jours consécutifs entre le 24 juillet et le 11 août puis entre le 29 août et le 7 septembre.

Préinscription du 4 au 17 mars sur le site **JEUX.NANTERRE.FR**

Première pierre du gymnase Alice-Milliat

Le futur gymnase du Vieux-Pont portera le nom d'Alice Milliat, en mémoire de la nageuse, hockeyeuse et rameuse française, qui s'est battue pour la reconnaissance du sport féminin au début du siècle dernier. La pose de la première pierre du nouvel équipement sportif est prévue à 18h30 le vendredi 5 avril, jour de clôture du TOP 92, et en conclusion de La Rue aux enfants.

Nanterre, toujours mobilisée contre le racisme

POUR L'ÉGALITÉ Après la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, Nanterre se mobilisera le 21 mars, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. ● PAR GUILLAUME GESRET

Le 21 mars 1960, 69 manifestants noirs contre les lois de l'apartheid étaient tués après avoir reçu dans le dos des balles tirées par les policiers blancs à Sharpeville en Afrique du Sud. Pour ne jamais oublier ce massacre, les Nations unies ont fait du 21 mars la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. La ville de Nanterre organise un temps d'échange et de mobilisation qui se tiendra, lui, le samedi 23 mars. Un samedi, plutôt qu'un jeudi, pour réunir davantage de Nanterriens et de Nanterriennes autour de cette injustice, toujours à combattre et à faire disparaître.

Une loi immigration offensante

Rendez-vous est donné à la Maison de l'enfance du Petit-Nanterre dès 10h, le samedi 23 mars. Plusieurs associations (Nahda, Zy'va, Théâtre du bout du monde, Collectif des associations devoir de mémoire, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples…) et la ville de Nanterre souhaitent réagir à la loi immigration portée en janvier 2024 par les parlementaires et le Gouvernement. « *Les débats autour de cette loi ont été insupportables,* dénonce Nadège Magnon, conseillère municipale déléguée à la lutte contre les discriminations. *L'étranger a été présenté comme l'ennemi, le problème principal de notre société. La remise en cause du droit du sol et l'affirmation de la préférence nationale nous ont beaucoup choqués.* » Même si, depuis, le Conseil constitutionnel a censuré plus du tiers des articles contenus dans cette loi, sa promulgation suscite question, le temps du débat n'est pas refermé. Les organisateurs invitent trois experts (historien, politologue, artiste) qui ont pour mission de contextualiser et de rappeler l'histoire de l'immigration en France. Lors de cette table ronde, le micro sera ouvert aux Nanterriens qui pourront exposer leurs points de vue et interagir avec les spécialistes. L'association Zy'va prévoit de mettre en scène ses champions des concours d'éloquence pour rythmer la rencontre. Nadège Magnon, qui sera bien sûr présente lors de cette matinée avec d'autres membres de l'équipe municipale rappelle : « *Cet évènement montre que Nanterre ne se résigne pas. Nous luttons au quotidien contre le racisme. Les Nanterriens victimes de discriminations doivent et peuvent se défendre en prenant rendez-vous avec des avocats qui tiennent des permanences à l'hôtel de ville et au tribunal de Nanterre.* »

Le samedi 23 mars, de 10h à 13h, à la Maison de l'enfance (30, rue des Aubépines)

Infos et programme sur **NANTERRE.FR**

Des attributions de logement EN TOUTE TRANSPARENCE

Depuis la loi Égalité et citoyenneté de janvier 2017, l'accès des Nanterriens au logement social est grandement menacé. En cause, la reprise en main, par le préfet, du contingent dont la gestion était jusqu'alors déléguée à la ville. Nanterre se voit ainsi privée de l'attribution de 250 logements par an. Une mesure qui a pour conséquence d'allonger les délais d'attribution de logement.
Dans ce contexte difficile, la municipalité s'engage à publier, chaque mois, dans *Nanterre info*, la liste des logements attribués en commissions. Sachez que, lorsqu'un logement du contingent de la ville se libère, le service habitat recherche des candidats potentiels dans le fichier des demandeurs inscrits en fonction de la typologie, de la surface du logement et du montant du loyer. Les candidats correspondants sont classés par ancienneté de la demande. Les dossiers sont ensuite étudiés un à un en commissions d'attribution. Le critère d'ancienneté détermine l'ordre de la proposition. Les dossiers des candidats ayant refusé plusieurs appartements sont écartés. En cas de refus multiples sur un même logement, l'appartement reste inoccupé plusieurs mois et, surtout, il retourne dans le giron du bailleur qui peut l'attribuer à des demandeurs non nanterriens. Ce fut le cas pour un logement en septembre 2023.

Suivez l'avancement de votre demande de logement via la plateforme accessible en un clic sur **WWW.NANTERRE.FR**

Commissions d'attribution de logements de septembre 2023

En septembre 2023, 5 logements ont été libérés sur le contingent ville. Parmi eux :
- 4 logements ont été attribués ;
- 1 logement a été repris par le bailleur à la suite de multiples refus ;
- 17 candidats ont été contactés pour l'attribution de ces logements. 10 d'entre eux ont refusé la proposition.

Typologie	Quartier	Ancienneté de la demande du ménage relogé
T2	Chemin-de-l'Île	→ novembre 2015
T3	Plateau/Mont-Valérien Parc Sud Plateau/Mont-Valérien	→ logement repris par le bailleur à la suite de multiples refus → septembre 2019 → juin 2018
T4	Parc Sud	→ juillet 2017

Développer et promouvoir les sections internationales

RÉUSSITE ÉDUCATIVE Pour la première fois à Nanterre, dès l'école élémentaire, les enfants vont pouvoir suivre une section internationale, soit en arabe, soit en anglais britannique. ● PAR GUILLAUME GESRET

C'est officiel et c'est une bonne nouvelle. Des sections internationales vont ouvrir à Nanterre. Les élèves des écoles élémentaires Maxime-Gorki (quartier du Parc Sud) et Yvonne-Kerzreho (quartier des Groues) vont en effet avoir la possibilité d'intégrer les sections internationales à la rentrée de septembre 2024. Ce dispositif de l'Éducation nationale permet aux élèves sélectionnés de disposer d'au moins trois heures d'enseignement en une langue étrangère chaque semaine. En l'occurrence, en arabe à l'école Yvonne-Kerzreho et en anglais britannique à Maxime-Gorki. Les cours seront dispensés sur le temps scolaire par des professeurs certifiés. Et, comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, nous apprenons dans le Journal officiel qu'une section internationale, en anglais britannique, va également voir le jour au collège Paul-Éluard (quartier du Parc Nord). Au collège, le dispositif bilingue prévoit quatre heures supplémentaires d'anglais et deux heures d'histoire-géographie dispensées en anglais. Les modalités d'inscription aux sections internationales et la composition du dossier à fournir sont en cours de définition par l'Éducation nationale. Les informations seront communiquées sur le site internet de l'académie de Versailles (ac-versailles.fr).

GAIN DE CAUSE À **L'ÉCOLE LANGEVIN**

Mobilisation des parents d'élèves et des élus de la ville, le vendredi 26 janvier dernier.

Claire Macel

La mobilisation des parents d'élèves a payé. Un projet de deux fermetures de classe en élémentaire, pour des raisons démographiques, avait été annoncé à l'école Paul Langevin. Les familles du quartier du Vieux-Pont ont relevé leurs manches face à cette menace en protestant devant l'école et en placardant des affiches sur les grilles où l'on pouvait lire « *Stop aux fermetures* » ou encore « *Les enfants sardines* ». Plusieurs élus de la ville de Nanterre, le maire, Raphaël Adam, l'adjoint délégué à l'action éducative, Jean-Pierre Bellier, les conseillers municipaux Joseph Nonga et Samia Saidj, sont venus les soutenir sur place. Cette protestation a porté ses fruits puisqu'il n'y aura pas de fermeture de classe à Langevin à la rentrée prochaine. Un bémol tout de même, la classe UPE2A (qui accueille actuellement dix élèves non francophones) va fermer. À Nanterre, deux autres écoles accueillent des classes UPE2A, à Jules-Ferry et à Pablo-Picasso. ● G.G

NATURE EN VILLE

Que fleurissent LES BOSQUETS !

Un bosquet urbain de 15 arbres et 20 gros arbustes va voir le jour sur une surface de 700 m², à proximité de l'Arena de Nanterre. Les travaux ont débuté le 12 février dernier pour une durée de deux mois environ.

Reportage à voir sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE** (plantation du bosquet à côté de l'école Miriam-Makeba par Environnement 92).

GESTION ASSOCIATIVE

Une formation gratuite POUR LES JEUNES DE 16 À 30 ANS

Vous souhaitez développer votre engagement associatif et développer vos compétences dans ce domaine ? Si vous avez de 16 à 30 ans et que vous habitez, travaillez ou étudiez à Nanterre, le certificat de gestion à la vie associative est fait pour vous. Pour l'obtenir, il faut suivre trente heures de formation théorique réparties du 15 au 19 avril puis effectuer vingt jours de stage au cours des six mois suivants. Inscriptions jusqu'au 2 avril sur nanterre.fr ou via ce QR code.

Renseignements : formations.associations@mairie-nanterre.fr

SANTÉ

Un nouveau SOUFFLE

Le 27 février dernier, l'hôpital de Nanterre a inauguré son nouveau service de pneumologie. Cette unité d'hospitalisation compte 20 lits et s'ajoute à l'offre d'hôpital de jour et à celle du plateau de consultations où sont réalisées les explorations fonctionnelles respiratoires et les endoscopies bronchiques sous anesthésie locale.

Pour prendre un rendez-vous : 01 47 69 68 89

JEUNESSE SOLIDAIRE

Main DANS LA MAIN

Les Ambassadeurs solidaires organisent un gala, le samedi 2 mars à la Salle des congrès à partir de 19h, afin de récolter des fonds pour la construction d'une infirmerie au village de Kersèni au Sénégal (lire p. 9, *Nanterre info n° 490*, décembre 2023). Six élus du conseil municipal des jeunes de Nanterre leur prêtent main-forte dans leur mission.

Pour soutenir le projet : WWW.HELLOASSO.COM/ASSOCIATIONS/LES-AMBASSADEURS-SOLIDAIRES

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES LA PRÉSENTATION DU RAPPORT 2023 SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES A PERMIS DE MESURER L'IMPORTANCE DU RÔLE DE LA MAISON DES FEMMES DE NANTERRE, MAIS AUSSI DE POINTER LA FAIBLESSE DU SOUTIEN DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT DANS CE DOMAINE. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

UNE CAUSE **toujours à défendre**

Comment la ville agit-elle pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes ? Le rapport 2023 établit un point complet sur la question, que ce soit dans le domaine des ressources humaines, de la politique sportive et culturelle en passant par l'éducation, la santé ou la lutte contre les violences. Dans son discours de présentation de ce document obligatoire pour les villes de plus de 20 000 habitants, Laureen Genthon, adjointe au maire déléguée aux droits des femmes et conseillère départementale, dresse un bilan détaillé de la Maison des femmes de Nanterre. Entre son ouverture le 24 septembre 2022 et le 31 décembre 2023, 1 300 femmes ont été accueillies dans cette structure « *qui a fait la démonstration de son utilité et de sa pertinence. (…) Nous avons eu raison de mettre des moyens au service de la protection des femmes, de pallier les défaillances de l'État sur ce sujet fondamental de santé publique* », poursuit l'élue qui juge « *incompréhensible* » l'absence de subvention du conseil départemental alors que 30 % de ces femmes viennent d'autres communes des Hauts-de-Seine. Quant aux moyens de l'État, ils sont, selon Laureen Genthon, très insuffisants en la matière avec à peine plus de 1 % du budget national alors que les violences sexuelles augmentent. Pour exemple, la loi de 2001, qui prévoit trois séances annuelles d'éducation sexuelle dans les classes, est très loin d'être appliquée puisqu'elle ne touche que 15 % des écoliers et lycéens, et 20 % de collégiens… « *Nanterre est une ville extrêmement volontariste sur ce sujet et il faut saluer la politique menée,* reconnaît Camille Bedin (groupe Nanterre Ensemble et conseillère départementale). *Le conseil départemental est d'accord pour financer la Maison des femmes mais il faut nous préciser quelles actions.* » Conseillère municipale déléguée à la lutte contre les discriminations, Nadège Magnon dénonce quant à elle la faiblesse des moyens accordés, tant par l'État que par le département, et « *le manque criant d'hébergements d'urgence et de logements* ». Alors que Samia Poullard-Boussissi (groupe Nanterre d'ici et d'ailleurs) s'alarme de la situation de femmes qui se retrouvent à la rue, Barbara Feaugas (groupe Nous sommes Nanterre) demande « *d'aller plus loin dans la culture de l'égalité* ».

Claire Macel

Laureen Genthon, adjointe au maire déléguée aux droits des femmes, a présenté le rapport.

Lire le rapport sur **NANTERRE.FR**

Vidéos à visionner sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE**

C'est voté !

Un prochain budget sous pression

Dans la perspective de l'adoption du budget en mars, le rapport d'orientation budgétaire a été présenté par Imed Azzouz, adjoint au maire délégué aux finances. Plusieurs paramètres montrent un contexte budgétaire très contraint : une inflation toujours importante qui pèse entre autres sur le coût des denrées alimentaires, une hausse des dépenses de personnel liée notamment à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, une augmentation de la contribution aux fonds de péréquation, un budget d'investissement élevé et une stabilité des recettes de fonctionnement.

Un nouveau contrat ville-département

L'assemblée communale a donné son approbation au nouveau contrat de développement 2024-2026 entre le département et la ville. Pour un montant global de 11 833 702 euros, le département s'engage à financer plusieurs opérations d'investissement, comme le 2e groupe scolaire aux Groues ou une médiathèque au Chemin-de-l'Île. Un second volet concerne le fonctionnement de structures relevant de la compétence départementale : accueil de la petite enfance, activités culturelles et sportives, politique de la ville…

Un SDRIFe pas à la hauteur

Un avis défavorable a été rendu sur le projet de schéma directeur de la région Île-de-France environnemental (SDRIFe) du 12 juillet 2023. L'assemblée considère que ce document-cadre n'est pas à la hauteur des enjeux en matière de lutte contre le dérèglement climatique et de grave crise du logement. D'autre part, il mettrait en péril le projet d'aménagement des Groues avec la création de nouvelles lignes de transport 18 et 19 dont les chantiers provoqueraient de grosses nuisances et pour lesquelles la ville n'a pas été concertée.

VERS UNE VILLE PLUS DURABLE

Obligatoire pour les communes de plus de 50 000 habitants depuis la loi Grenelle 2, le rapport de développement durable (RDD) permet de faire chaque année un point exhaustif et précis sur la situation de la ville dans ce domaine. Adjoint au maire délégué à la transition écologique et au patrimoine communal, Alexis Martin a présenté les principales avancées contenues dans le rapport 2023 : l'obtention du label Écoquartier pour Nanterre Université, la végétalisation de deux nouvelles cours d'école (Pablo-Neruda et Maxime-Gorki), quatre nouveaux permis de végétaliser, trois projets lauréats de la bourse de la transition écologique des associations Assol, Papet & Co et Carton plein. Autre innovation en 2023, le fruit de la Grande Récolte dont l'objectif est de réduire les émissions de CO_2 des services municipaux avec 170 mesures proposées par les agents. Elles seront déployées au cours des prochaines années. Enfin, s'agissant du vélo, 164 nouveaux arceaux ont été installés ainsi que deux consignes sécurisées, 16 autres devraient être déployées d'ici à la fin du mandat en 2026. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

Lire le rapport sur **NANTERRE.FR**

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 25 mars à 19h

Salle du conseil de l'hôtel de ville, 1, place du 27-Mars-2022. Dès à présent, posez vos questions (1 000 signes maximum) par mail (questionconseilmunicipal@mairie-nanterre.fr) ou par courrier (Mairie de Nanterre – 1, place du 27-Mars-2002 – 92000 Nanterre).

> Ce n'est pas parce que l'on a 50 ans que l'on est foutue !
>
> **Bénédicte Maréchal**

Claire Macel

Cette Nanterrienne de 56 ans courra le Marathon pour tous des Jeux olympiques de Paris 2024.

TALENTS

Hyperactive pour le plaisir

« *Ce n'est pas parce que l'on a 50 ans que l'on est foutue !* » C'est par ces mots que commence notre rencontre, ou presque. Bénédicte Maréchal sait bien de quoi elle parle, elle qui s'est mise à courir des marathons à l'âge de 54 ans. Il y a deux ans seulement. Depuis, la Nanterrienne a bouclé une quinzaine de semi-marathons et de marathons, un trail de 55 km sur les côtes du Morbihan et un triathlon en « L » soit 1,9 km de nage, 90 km à vélo et 21 km de course à pied. « *Avant mes 50 ans, je ne faisais pas beaucoup de sport. Entre ma vie de famille et le travail, je ne prenais pas vraiment le temps.* » Aujourd'hui, ses enfants ont grandi et, comme Bénédicte n'est pas une grande dormeuse, elle est capable de se lever à 5h du matin pour parcourir 10 km sur les bords de Seine avant de démarrer sa journée de travail. Cette directrice juridique d'une société cotée en Bourse se rend toujours à vélo au bureau, dans le quartier Opéra de la capitale. En moyenne, par semaine, cette hyperactive parcourt 40 km en courant, pédale au moins six heures, nage environ deux heures et pratique trois heures de yoga. « *Ce nouveau mode de vie et ces activités physiques m'apportent beaucoup de plaisir. Je me sens en forme, moins stressée et plus forte mentalement.* »

Bénédicte est la première surprise par les progrès qu'elle parvient à réaliser. Elle termine désormais un semi-marathon en 1h36 et un marathon en 3h36.

En 2023, elle a couru 2 570 km et parcouru 6 370 km à vélo.

Cette saison, elle a pris une licence à l'ESN athlétisme pour pouvoir disputer les championnats de France de marathon, qui ont lieu le 24 mars à Saint-Tropez. « *Je vais me frotter aux marathoniennes de mon âge qui pratiquent l'athlétisme depuis leur enfance.* » Un autre défi attend notre quinquagénaire en juin : un trail en montagne de 62 km avec un dénivelé de 3 500 m autour du lac d'Annecy. En 2024, elle a également gagné son dossard pour le Marathon pour tous, organisé en clôture des Jeux olympiques de Paris. « *Cette course ouverte au grand public va se dérouler la nuit du 10 août. Nous suivrons le même parcours que les champions et les championnes, une boucle de 42 km entre Paris et Versailles.* »

Depuis qu'elle participe à toutes ces épreuves, Bénédicte a pris l'habitude de partager ses exploits sur les réseaux sociaux. Douze mille abonnés la suivent sur son compte Instagram. Elle se défend de le faire par narcissisme, et on la croit. Son but : encourager toutes celles et tous qui souhaitent relever des défis sportifs après 50 ans. « *Ce qui me fait le plus plaisir, c'est quand des gens me reconnaissent sur la ligne de départ des courses et me disent que mes photos les ont motivés à s'inscrire sur des semi ou des marathons.* »

● PAR GUILLAUME GESRET

@BENERUNANDBIKE

@VILLE DE NANTERRE : portait à découvrir sur les réseaux sociaux

TENIR BON...

Malgré les difficultés de recrutement et l'absence de soutien de l'État, la ville n'a pas l'intention de renoncer à la qualité d'accueil des tout-petits, convaincue que ce service public est au cœur des enjeux de socialisation des enfants et d'égalité femmes-hommes. Volontarisme dans l'embauche et fidélisation de ses personnels, ambition pour le projet pédagogique de ses structures, nouvelle crèche : la ville actionne tous les leviers pour accueillir au mieux, et le plus possible, les tout jeunes Nanterriens.

Claire Macel

EN CHIFFRES

2 335
places d'accueil à Nanterre

11 421
euros, c'est le coût annuel moyen d'un berceau pour la ville.

35
établissements d'accueil du jeune enfant publics ou privés qui comptent 1 465 places. 72 % de ces places sont gérées ou réservées par la ville pour les familles nanterriennes.

326
assistantes maternelles qui accueillent 870 enfants. Nanterre est la 2e ville francilienne (hors Paris) comptant le plus d'assistantes maternelles agréées.

VOTRE ÉLUE

Stéphanie Lamora,
conseillère municipale déléguée à la petite enfance

INTERVIEW

Il y a quelques mois, le Gouvernement annonçait qu'il prendrait des mesures pour soutenir la petite enfance. Quelle est la situation à Nanterre et quelle est votre position sur ces annonces ?
Stéphanie Lamora : L'accueil des jeunes enfants est un moyen de lutte primordial contre les inégalités femmes-hommes, mais aussi sociales. Offrir une solution de garde aux parents est une priorité de la ville. À l'échelle nationale, nous avons besoin d'un vrai service public de la petite enfance mais aujourd'hui cette compétence n'est même pas clairement attribuée. Le Gouvernement précédent se disait volontariste sur « *les mille premiers jours* » de la vie de l'enfant. Or, pour faire face au manque de personnel au sein de nos établissements municipaux – manque qui limite, de fait, le nombre d'enfants accueillis –, la seule solution proposée par l'État a été de nous autoriser à embaucher des personnes non diplômées ! La ville n'envisage pas un instant cette option. Elle n'est pas compatible avec le niveau de qualité que nous exigeons dans nos crèches. Pour le bien et la sécurité des enfants, nous voulons des personnes qualifiées, diplômées, en nombre suffisant, même si nous n'excluons pas la formation après embauche.

Justement, dans un contexte de recrutement national tendu, comment la ville agit-elle pour pallier les manques ?
S. L. : Nous avons réussi à attirer des candidatures grâce à une nouvelle organisation et nous poursuivons nos efforts. Nous avons de vrais avantages à valoriser pour nos personnels : notre projet pédagogique, la qualité de nos locaux et la possibilité de voir évoluer sa carrière. Nous luttons également contre l'absentéisme dû, notamment, à la pénibilité de ces métiers. Nous souhaitons concentrer les effectifs municipaux dans les grandes crèches collectives qui donnent une meilleure efficacité au regard du coût et du nombre de berceaux offerts. Tous ces efforts paient et nous ont permis d'attribuer plus de places en janvier 2024 que l'an passé.

Ces actions répondent-elles aux attentes des parents ?
S. L. : Elles sont indispensables car les crèches collectives restent le mode de garde privilégié par les parents dans les choix qu'ils nous transmettent. Mais soulignons que l'offre est large avec les haltes-accueils, les accueils familiaux, les assistantes maternelles agréées indépendantes et les établissements associatifs, inter-entreprises ou privés. Dans ces derniers, s'ils partagent le même niveau d'exigence que nos structures publiques, nous réservons des places pour nos attributions. Ajoutons que Nanterre est la 3e ville d'Île-de-France comptant le plus d'assistantes maternelles indépendantes. Elles représentent une véritable alternative. Pour trouver la solution la plus adaptée, les relais parents-assistantes maternelles, qui renseignent les familles jusqu'aux 3 ans de l'enfant, ont un rôle crucial. Les parents ne doivent pas hésiter à s'y rendre.

Pouvez-vous nous expliquer la façon dont les places en crèche sont attribuées ? Sujet qui suscite nombre d'interrogations…
S. L. : Malheureusement, nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde. Quand nous les rencontrons, les futurs parents nous présentent tous leur situation comme prioritaire. C'est normal, on veut tous ce qu'il y a de mieux pour son enfant. La ville tient au principe d'égalité, donc l'ancienneté de la demande reste le critère le numéro un, à quelques exceptions près, comme les grossesses multiples et certaines priorités médico-sociales. Nous sommes en train de revoir le règlement de la commission d'attribution des places en crèche et le règlement de fonctionnement pour être toujours au plus près des besoins des familles. C'est un énorme chantier mais nous avons déjà facilité les démarches d'inscription avec la création d'un service en ligne, complémentaire des démarches avec un accueil physique des usagers.

Avez-vous des raisons de penser que la situation va s'améliorer ?
S. L. : Oui, évidemment. Les parents peuvent compter sur des équipes toujours motivées et nous nous mobilisons pour augmenter les recrutements. Nous nous réjouissons aussi de l'ouverture, en 2026, de la crèche des Pâquerettes entièrement reconstruite. À l'image d'une école, c'est un poumon dans le quartier. Ce sera la 20e crèche municipale et elle concrétise la volonté de la ville d'offrir des équipements modernes, de mailler son territoire, de rapprocher les services publics des usagers, comme ils nous l'ont demandé lors des dernières Assises.

● PROPOS RECUEILLIS PAR MAGALI HAMARD

UNE EXIGENCE PROFESSIONNELLE INDISCUTABLE

POUR ENDIGUER LA PÉNURIE DE CANDIDATS OBSERVÉE DANS TOUTE LA FRANCE DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE, LA VILLE DE NANTERRE S'INTERDIT DE REVOIR SES EXIGENCES QUANT AUX QUALIFICATIONS DES PERSONNELS EN CHARGE DES ENFANTS. TOUR D'HORIZON DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR RECRUTER.

● PAR MAGALI HAMARD

Photos : Claire Macel

En janvier dernier, la commission d'attribution des places en crèches a constaté un léger tassement des demandes, dû à la baisse de la natalité (-6 % entre 2014 et 2021). Cela dit, cette baisse ne suffit pas encore à compenser le manque de personnel dans les structures d'accueil. Si Nanterre s'en sort légèrement mieux que le reste de la France, la question du recrutement se pose et reste complexe. « *Crise de vocation, moins d'écoles pour former les futurs professionnels : résultat, il y a une pénurie de candidats* », constate Corinne Le Chaffotec, directrice de la première enfance. Pourtant, les leviers actionnés par la ville pour recruter sont nombreux : salon de l'emploi, job dating, rencontres dans les établissements scolaires… « *Nous devons aussi faire en sorte que les stagiaires et les apprentis que nous accueillons restent dans nos structures municipales* », poursuit Corinne Le Chaffotec. Au-delà d'une rémunération attractive, la municipalité mise sur la qualité de ses locaux, les possibilités de mobilité interne liées à la taille d'une ville comme Nanterre, et un accompagnement à l'évolution professionnelle. La qualité du projet pédagogique reste primordiale (lire p. 15) pour susciter les vocations. Et pour favoriser les échanges, le 15 novembre prochain, se tiendra à Nanterre la Journée des professionnels. Les agents municipaux, dont une dizaine s'est rendue à la Journée de la petite enfance à Roubaix le mois dernier, se réuniront pour confronter leurs idées et construire ensemble de nouveaux projets.

LES POSTES À POURVOIR : COMMENT POSTULER ?

En février 2024, pour assurer le bon fonctionnement des structures d'accueil, il manquait 13 auxiliaires de puériculture (AP) et 10 éducatrices de jeunes enfants (EJE). 10 postes d'agents polyvalents et 2 emplois de cuisiniers sont également à pourvoir. Pour postuler, les candidats doivent impérativement être diplômés. Avec un an d'ancienneté au sein des structures nanterriennes, un agent polyvalent peut devenir fonctionnaire sans concours. Pour les EJE et les AP engagées sur contrat, le premier CDD est d'une durée d'un an.

Consulter les offres sur **NANTERRE.FR** et sur **EMPLOI-TERRITORIAL.FR.** Les candidatures spontanées sont possibles.

MÉTIERS

Elles prennent soin de vos tout-petits

Céline Riant, 52 ans,
auxiliaire de puériculture
à la crèche Le Chat perché

« *J'ai choisi ce métier par amour de l'enfant. Aujourd'hui, je ne m'imagine pas faire autre chose.* » Cela fait trente-trois ans que Céline est auxiliaire de puériculture, depuis sept ans à Nanterre, et toujours avec le même enthousiasme. « *Bien sûr, nous respectons le rythme de l'enfant, les siestes, les repas… mais il n'y a jamais de routine. C'est magique quand le bébé commence à ramper, à faire du quatre pattes. Plus tard, il joue avec vous à la dînette, vous apporte un petit café. Tous les jours, les enfants nous réservent des surprises. Et, quand on les voit gagner en autonomie, on se dit qu'on a réussi quelque chose !* » À la crèche du Chat Perché, Céline applique la Petite Famille (lire p. 15) et pratique la langue des signes bébé, « *formidable pour éviter les pleurs !* » Un jour, elle a eu la surprise d'accueillir en tant qu'apprentie une jeune fille dont elle s'était occupée quand celle-ci avait 18 mois. Céline a pu lui livrer certaines ficelles du métier « *pas suffisamment valorisé à mon goût, mais tellement passionnant !* ».

Assa Camara, 38 ans,
éducatrice de jeunes enfants à la crèche Souris verte

Avant de devenir éducatrice de jeunes enfants, Assa travaillait en tant qu'auxiliaire de puériculture mais quelque chose lui manquait. La jeune femme se souvient : « *Je voulais comprendre la psychologie de l'enfant et les causes de tel ou tel comportement. La directrice de la crèche Petit Prince, où je travaillais, m'a encouragée à me lancer dans une formation d'éducatrice de jeunes enfants. Ma formation a duré trois ans et a été financée par la ville de Nanterre.* » Diplômée depuis 2016, Assa accompagne désormais les jeunes enfants dans leur éveil (ateliers pâtisserie, projet potager…), ainsi que les parents (café parent cette année) et les professionnels pour leurs pratiques au quotidien. Un métier en lien avec la direction et les équipes qui la satisfait pleinement. Elle ne compte pas s'arrêter là et se verrait bien directrice dans quelques années.

DES PROJETS EN VEUX-TU EN VOILÀ !

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE, QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT, OUVRE LE TOUT-PETIT À SON ENVIRONNEMENT ET, DÉJÀ, AUX ENJEUX DE DEMAIN : VOICI CE QUE DÉFENDENT, ENTRE AUTRES, LES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX POUR LES 0-3 ANS. ● PAR MAGALI HAMARD

En décembre dernier, à la Maison des associations, de très jeunes enfants et leurs parents découvraient la langue des signes bébé avec le spectacle *Petite Marmotte sous la neige*, de la compagnie Maya. Quand on est tout-petit et que l'on ne parle pas encore, l'usage de la langue des signes peut éviter bien des colères et bien des frustrations… La langue des signes a donc logiquement trouvé sa place au Relais du Centre, qui forme les assistantes maternelles à son usage, et au sein des structures d'accueil nanterriennes. Cette pédagogie novatrice, au service de l'éveil et du développement de l'enfant, est à l'image de nombreux projets des structures d'accueil municipales : « *Ces projets, conçus par les équipes, peuvent varier d'une année sur l'autre mais ils correspondent toujours aux valeurs défendues à Nanterre : bienveillance, bientraitance, mixité, respect, diversité, laïcité…* », souligne Isabelle Perez de la direction municipale de la première enfance.

DES ÉCOLO-CRÈCHES

Parmi les autres engagements défendus à Nanterre, on compte bien sûr la transition écologique. Dans ce domaine, la transmission aux jeunes générations constitue un enjeu d'avenir et c'est ainsi que les crèches Voltaire et du Parc seront pilotes, en 2024, pour l'obtention du label Écolo-crèche (*). Dans les crèches du Petit-Prince et Pinocchio, les enfants profiteront d'un jardin pédagogique pour découvrir la nature et les plantes. Les jardins partagés, qui fédèrent les équipes encadrantes, sont également plébiscités, et d'autres petits Nanterriens en profiteront puisque ces expériences sont appelées à se généraliser dans les autres crèches.
L'éveil des tout-petits passe aussi par leurs assiettes (les enfants des crèches dégustent tous les mêmes menus depuis près d'un an), la motricité, les jeux, la culture… « *Récemment, dans le cadre de la Cité éducative et avec la direction du développement culturel, nous avons organisé une résidence artistique dans des crèches du quartier du Parc. Les professionnels seront désormais mieux formés à l'accompagnement des enfants pour de prochaines sorties artistiques et nous souhaitons offrir ce type de découverte aux enfants de tous les quartiers* », précise Isabelle Perez. Citons par ailleurs la Petite Famille, dont le principe est de réunir des enfants d'âges différents dans une même section. Les plus grands aident alors les plus petits et développent leur esprit d'empathie et d'entraide. Le lien intergénérationnel est lui aussi au cœur de l'action des structures d'accueil avec la venue de personnes âgées pour faire la lecture aux enfants. De belles histoires qui se racontent et se construisent ensemble…

(*) *Créé en 2009, c'est le premier label de développement durable dédié à la petite enfance. Il valorise les efforts des équipes et reconnaît les crèches engagées dans une démarche de transition écologique.*

PRATIQUE

Pour demander une place en crèche, suivez le guide !

Tout commence par la préinscription…
Elle doit être faite en ligne sur nanterre.fr avec, en cas de difficulté, l'accompagnement éventuel d'un agent municipal en mairie de quartier ou à l'Espace famille de l'hôtel de ville, dès le premier jour du quatrième mois de grossesse, puis, à tout autre moment en fonction du besoin, et jusqu'à 5 ans révolus pour un enfant en situation de handicap.

Pour valider la préinscription
L'acte de naissance de l'enfant doit être transmis dès que possible. La date d'étude du dossier en commission dépend du dépôt de cette pièce. Après chaque passage en commission, la réponse est adressée à chaque famille par courrier avec un coupon-réponse, permettant de réactualiser la demande. Sans retour de ce coupon-réponse par courrier, le dossier d'inscription sera annulé à la commission suivante. Aucune réponse ne sera communiquée par téléphone.

Des attributions selon quelles priorités ?
L'ancienneté de la demande est le critère numéro un, viennent ensuite le choix des établissements et les disponibilités en fonction de l'âge de l'enfant. Certaines demandes peuvent faire exception à cette règle pour raisons médico-sociales ou en cas de grossesse multiple, par exemple. Attention, une priorité ne garantit pas l'obtention d'une place.

Plus d'infos sur **NANTERRE.FR**

Vous hésitez sur le mode de garde pour votre enfant ?
Les Relais petite enfance de Nanterre vous renseignent et vous aident à choisir. Ils vous soutiennent aussi dans vos démarches auprès des assistantes maternelles agréées.

RPAM du Centre : 1, rue Waldeck-Rochet. Tél. : 01 41 37 52 07.
RPAM de l'Arlequin : 30, allée de l'Arlequin. Tél. : 01 49 67 80 50

À noter : le jeudi 21 mars, de 16h à 19h, à la salle polyvalente de la mairie de quartier du Mont-Valérien, le réseau parentalité des quartiers La Boule/Champs-Pierreux et Plateau/Mont-Valérien organise un temps d'échange destiné aux familles au sujet des modes de garde.

Sur **NANTERRE.FR**, visionnez les vidéos de présentation des différents modes d'accueil.

CENTRE / VIEUX-PONT/SAINTE-GENEVIÈVE / LA BOULE/CHAMPS-PIERREUX / PLATEAU/MONT-VALÉRIEN / PETIT-NANTERRE / RÉPUBLIQUE / CHEMIN-DE-L'ÎLE / UNIVERSITÉ / LES GROUES / PARC NORD / PARC SUD

CENTRE/VIEUX-PONT

Des coiffeuses GÉNÉREUSES ET SOLIDAIRES

« *Alors, qu'est-ce qu'on fait ? On rafraîchit le carré et on le dégrade un peu ?* » Devant le miroir, Sam et Aïcha font le point avant de passer au bac de shampoing. Une scène apparemment banale chez le coiffeur. Sauf que nous sommes un lundi matin de début février à La Petite Coloriste, un salon de la rue Henri-Barbusse, et que Sam est venue travailler bénévolement un jour de congé avec ses deux collègues Nina et Mel. Entre leurs mains : Rachida, Aïcha, Kathy et d'autres bénéficiaires du centre social et culturel La Traverse, dans le quartier Université. Elles profitent d'un moment de bien-être, une parenthèse hors de leur vie quotidienne parfois difficile. « *Quand on a une toute petite retraite, le coiffeur, c'est un luxe. Cette initiative, ça fait vraiment chaud au cœur et je suis très contente du résultat !* » s'exclame Kathy, qui repart du salon avec une jolie « *coupe de star* » et le sourire jusqu'aux oreilles. « *J'avais envie d'organiser une matinée solidarité et j'ai eu la chance que mes collaboratrices me suivent,* raconte Sam, qui a racheté le salon il y a un an. *Une de nos clientes connaît bien La Traverse et elle nous a suggéré de prendre contact avec le centre.* » Cette fibre solidaire est également très présente chez Nina, maman de deux enfants handicapés : « *Il y a quinze jours, je suis allée à la maison de retraite de l'hôpital pour offrir des coupes et des brushings aux résidents et j'aimerais aussi pouvoir le faire à l'Ehpad Sainte-Geneviève juste en face…* » La matinée touche à sa fin. Après avoir reçu de chaleureux remerciements et dit au revoir à leurs clientes d'un jour, les trois coiffeuses expriment leur émotion : « *À nous aussi, cela a fait beaucoup de bien. Les sentir se détendre et repartir avec le sourire, c'est notre cadeau. On devrait organiser ce genre de journée avec d'autres coiffeurs, et pourquoi pas d'autres commerçants, pour que ça profite à plus de monde !* »

● PAR ISABELLE FRUCHARD

La Petite Coloriste :
65, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 47 21 34 54

Claire Macel

CENTRE

On ne peut qu'y ADHÉRER !

Au collège Victor-Hugo, le Club égalité se penche sur les questions d'égalité femmes-hommes et la lutte contre l'homophobie. Rencontre avec cette jeunesse engagée.

● PAR MAGALI HAMARD

Mathias Glikmans

Deux enseignantes encadrent **les 25 élèves de la 5e à la 3e inscrits au Club égalité.**

Mathias Glikmans

En cette veille de vacances d'hiver, Brianna Batazzi et Ludivine Martin, professeures d'histoire-géographie au collège Victor-Hugo, annoncent une grande nouvelle aux élèves du Club égalité, qu'elles ont créé il y a trois ans : deux ou trois d'entre eux auront la chance de s'exprimer sur l'égalité femmes-hommes, le 3 avril, lors de l'inauguration du terrain d'évolution tout juste rénové (lire aussi p. 7). Et ce, devant le maire de Nanterre, Raphaël Adam, le préfet des Hauts-de-Seine, Laurent Hottiaux, et d'autres invités surprises… « *Après le travail mené toute l'année, c'est un grand honneur pour nous* », se réjouit Constance, une collégienne membre du club. Milena, qui, en plus de son activité au club, participe souvent à des manifestations en faveur des droits des femmes, est ravie elle aussi. Elle précise : « *Comme les autres membres du club, j'essaie de changer le discours que portent certains garçons sur les filles.* »

Depuis deux ans, les deux collégiennes et leurs camarades (20 filles et 5 garçons de la 5e à la 3e) creusent les questions liées au genre et s'intéressent à la lutte contre l'homophobie. Cela passe par des ateliers sur le consentement, comme par exemple à la Maison des femmes de Nanterre (lire p. 7 du *Nanterre info n° 491*, janvier 2024), et diverses actions au sein même du collège ne manquent pas : affichage sur le cyber-harcèlement, diffusion de bracelets en soutien aux luttes féministes ou réalisation d'un arbre arc-en-ciel pour la Journée mondiale contre les LGBTphobies. « *Nos salles de classe portent le nom de femmes célèbres ou que l'histoire a oubliées. C'était intéressant d'écrire leurs biographies qu'on a mises sous chaque plaque* », se souvient Justine, élève de 3e. Un travail reconnu par le label 2023 égalité filles-garçons de niveau 2, remis par l'Éducation nationale à l'établissement l'an passé. Des couloirs du collège ont d'ailleurs été rebaptisés « Avenue des femmes de pouvoir » ou « Avenue des femmes en lutte ». Non loin de là, le club exposera, lors de la prochaine Journée internationale des droits des femmes, ses affiches mettant en lumière de grandes sportives et distribuera des stickers avec ce type de message : « *Le sport n'a pas de genre.* »

CENTRE

Claire Macel

Le retour des VENDANGEURS

Après deux mois d'absence et une remise à neuf à l'atelier de restauration Chevalier de Suresnes, la statue du couple de vendangeurs a été installée le 2 février dans un nouvel endroit du parc des Anciennes-Mairies, côté rue Maurice-Thorez. La surprise a été de découvrir, gravés au bas de la sculpture : la signature de l'artiste, Pierre Curillon, le nom de la donatrice, Marguerite-Reine Giroust, et l'année du don, 1929. ● I.F.

CENTRE - PARC SUD

TOUS AU **jardin !**

Deux ateliers nature sont prévus ce mois-ci : l'un sur les techniques de reproduction de plantes à moindre coût (le mercredi 20 mars, de 10h à 12h, à l'Agora, 20, rue de Stalingrad) ; l'autre sur les bons gestes pour composter ses restes alimentaires (le samedi 23 mars, de 15h à 17h, au jardin partagé Gorki, allée de l'Arlequin).

Inscriptions sur **NANTERRE.FR**

VIEUX-PONT/ SAINTE-GENEVIÈVE

LE SECTEUR LANGEVIN **se transforme**

Le réaménagement de l'îlot Langevin et le futur gymnase Alice-Milliat, dont l'ouverture est prévue en septembre 2025, sont à l'ordre du jour d'une réunion publique. Le maire, Raphaël Adam, et plusieurs élus seront présents pour répondre aux questions des habitants.

Le mardi 5 mars, à 19h, à la salle annexe Langevin (face au 45, rue Lamartine).

UNIVERSITÉ - CENTRE

Du mouvement CHEZ LES COMMERÇANTS

Dans le quartier Université, le magasin de bijoux fantaisie, Moa, a été repris par Lilia Guenane qui l'a baptisé Mady Rose. Boulevard des Provinces-Françaises, la boucherie d'Aquitaine a ouvert ses portes le 21 décembre. Dans le centre-ville, le bar-restaurant Aux Trois Marronniers change de gérant et va devenir La Pomponette, courant mars. Rue Maurice-Thorez, le bistrot italien Joya Piu succède à La Cagnotte.

PARC SUD

Participez à L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'aménagement du quartier du Parc Sud est soumis à une autorisation environnementale avant la réalisation des travaux. Les habitants sont invités à donner leur avis sur différents aspects du projet, notamment la question de la gestion de la ressource en eau, lors d'une enquête publique qui se déroulera du 11 mars au 11 avril. Pour ce faire, rendez-vous au 6e étage de la tour A (130, rue du 8-Mai-1945).

Dossier consultable sur **WWW.REGISTRE-NUMERIQUE.FR/RENOUVELLEMENT-URBAIN-QUARTIER-PARC-SUD** ou sur **HAUTSDESEINE.GOUV.FR, rubrique Enquêtes publiques.**

Quartus

Vue de la future rue **Rosa-Parks.**

PETIT-NANTERRE

Futurs logements : UN CHOIX CONCERTÉ

Claire Macel

Le 8 janvier, **deux habitants participaient au jury de sélection.**

Dans le cadre du Nouveau Programme national de renouvellement urbain, l'aménagement du secteur des Potagers, aux abords du Cash, se poursuit. En concertation avec les habitants, le choix architectural du second et dernier projet immobilier a eu lieu. ● PAR OLIVIER RUIZ

Longeant le futur jardin japonais juste derrière l'hôpital Max-Fourestier, le projet immobilier de logement, qui prendra place dans le secteur des Potagers, a été choisi. Comme toujours, en consultant les habitants. Cinq porteurs de projet avaient présenté leurs propositions respectives lors d'une réunion publique, à la mi-décembre 2023. Présentations qui avaient donné lieu à des échanges nourris avec l'assistance. En janvier dernier, le jury de sélection – organisé par l'aménageur de la ville, la SPLNA, et comportant deux habitants avec des voix délibératives – a retenu le projet du groupe immobilier Quartus. Il prévoit 63 logements : 48 en accession à prix maîtrisés et en bail réel solidaire ; 15 en accession sociale.

Tous les appartements bénéficieront d'un espace extérieur et seront distribués dans trois bâtiments créant des percées visuelles entre le jardin japonais et la future rue Rosa-Parks. Pour les façades, qui seront animées par de généreuses coursives, l'opérateur a fait le choix de matériaux naturels : pierre, enduit minéral et bois. Le début des travaux est programmé début 2025 pour une durée de vingt-quatre mois.

Situé entre l'hôpital Max-Fourestier et la rue de Sartrouville, le projet d'aménagement des Potagers a pour objectif de désenclaver le secteur grâce à la création de nouvelles voies, reliant le nord du quartier à l'avenue de la République, laquelle accueillera le prolongement du tramway T1 ; et de diversifier l'offre de logement pour une plus grande mixité. La démolition de l'ancienne cité de transit des Potagers, en 2021, a permis d'engager la mutation avec un premier programme immobilier mixte, transformation qui se poursuit avec le lot 4B. Ensuite, il s'agit d'accompagner la restructuration de l'hôpital en l'ouvrant sur la ville et d'améliorer le cadre de vie en mettant à la disposition des habitants deux espaces verts aujourd'hui inaccessibles (le jardin public japonais et le futur jardin du cloître). À noter : le projet propose un local de 60 m² en rez-de-chaussée. Il pourra être mis à la disposition des copropriétaires, qui pourront s'y réunir et échanger sur la vie de la copropriété, et aussi des associations locales.

LA BOULE/ CHAMPS-PIERREUX

Claire Macel

Gare de La Boule : LE CALENDRIER DES PROCHAINS MOIS

La préparation des travaux de construction de la future gare à Nanterre de la ligne 15 Ouest du Grand Paris Express aura des conséquences importantes.

Le préau de l'école Joliot-Curie avait fait le plein, le 7 février dernier, pour la réunion publique organisée par la Société des grands projets (SGP) et destinée à la présentation des premiers travaux de la future gare Nanterre-La Boule. Dès ce mois-ci, les impacts de la préparation du chantier vont chambouler les habitudes sur une partie de l'avenue Joliot-Curie. IntenCités 15, le groupement d'entreprises chargé des travaux pour le compte de SGP, va en effet débuter les opérations de voirie en surface et en souterrain. Pour libérer la place nécessaire et sécuriser les circulations, l'avenue ne comptera plus qu'une voie dans chaque sens à partir d'avril. Au programme jusqu'à l'automne : retrait des candélabres, dévoiement des réseaux souterrains (eau, électricité, gaz) de la copropriété Hérold, démolition d'un pavillon et de l'ancien magasin Decathlon, terrassements, pose d'écrans acoustiques contre les nuisances sonores… Tout au long du chantier, la circulation des piétons sera adaptée, protégée et sécurisée. ● O.R.

Un agent de proximité : en plus des traditionnels courriers aux riverains, informations sur place, et newsletters (à retrouver sur www.grandparisexpress.fr), un agent de proximité sera à l'écoute de toutes les questions suscitées par ces travaux de longue haleine. Aïssétou Sylla sera sur place et joignable par téléphone au 06 68 01 23 31 ou via le site internet.

À lire sur **NANTERRE.FR,** le dernier En direct sur les mobilités

PARC SUD

En mémoire DE NAHEL

Avec le soutien de la ville, du bailleur Nanterre coop' habitat et de l'artiste Delso, cinq jeunes du quartier ont créé une œuvre graphique à la mémoire de Nahel, tué par un policier le 27 juin dernier. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

Mathias Gliksmans

Un message : « *Ils ont les images on a les souvenirs, Nahel nous ne t'oublions pas.* » Une date : 27.06.23. Des posts Instagram de Kylian Mbappé et Omar Sy, des photos du quartier avant et après le drame. Sur le mur pignon du 135, avenue Pablo-Picasso, une fresque de 8 m de longueur sur 2,70 m de hauteur s'étale en mémoire de Nahel, tué par un policier l'été dernier. Cette œuvre collective a été inaugurée le 9 février, en présence du maire, Raphaël Adam, du président de Nanterre coop'habitat, Hassan Hmani, de la maman de Nahel, de plusieurs membres de sa famille et d'une soixantaine d'habitants du quartier. Un moment chargé d'émotion, un peu plus de sept mois après le décès du garçon de 17 ans, drame qui embrasa Nanterre et de nombreuses villes françaises. À l'origine de ce projet artistique, Mohessine, un jeune de 27 ans des « *Pablo* ». Il connaissait bien Nahel et souhaitait lui rendre hommage. « *Trois jours après l'évènement, nous étions complètement assommés. En voyant ces carcasses de voitures brûlées, ces graffitis sur les murs, ça me semblait nécessaire de trouver un message positif,* raconte-t-il. *Après le discours du maire* (*), *le 3 juillet sur le parvis de la mairie, j'y suis allé au culot et j'ai interpellé les élus sur mon projet ainsi qu'un responsable de Nanterre coop' habitat pour avoir un mur. C'est comme ça que le projet a commencé.* » Mohessine regroupe quatre amis autour de lui, Amine, Walid, Ryan et Mousef. Il obtient un accord du bailleur Nanterre coop' habitat pour disposer d'un mur et se met en contact avec le street artiste Delso et le club de prévention Les 4 Chemins. Il démarre avec eux le travail en octobre dernier. « *Les jeunes ne voulaient pas juste embellir le mur, mais créer une œuvre critique,* engagée, qui suscite le débat, à partir de photos, explique Delso, membre de l'association Les Bomurs. *Ils ont fait des photos polaroïd du quartier, puis nous avons composé la fresque sur le thème d'une journée où tout a basculé, avec un texte explicatif. J'ai été surpris par leur volonté de mettre de la hauteur et de faire quelque chose de digne. Par exemple, il n'y a pas de portrait de Nahel, juste une photo de sa chambre vide.* »

(*) Patrick Jarry au moment des faits.

PLATEAU/MONT-VALÉRIEN

Différents, ENSEMBLE

Sensibiliser les enfants et les plus grands au handicap et leur faire découvrir, à la faveur des prochains Jeux olympiques et paralympiques, différentes disciplines du handisport. C'est l'objectif de l'évènement « Nos différences qui nous rassemblent », qui se déroulera le samedi 23 mars dans le groupe scolaire Jules-Ferry. Organisée par la ville en partenariat avec une dizaine d'associations locales, l'initiative proposera une exposition sur le thème du handisport et toutes sortes d'ateliers : initiation au basket-fauteuil et au cecifoot, volley assis, lutte, curling et danse à l'aveugle, ainsi que des parcours yeux bandés ou en fauteuil. Des animations sont également prévues autour de la langue des signes, de la lecture en braille, du modelage à l'aveugle et de l'animation de dessin. Par ailleurs, deux invités feront des démonstrations étonnantes : B-boy Haiper, danseur de break en béquilles, et Gladys, danseuse en fauteuil roulant. ● I.F.

Sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE,** découvrez le parcours Grandir ensemble, à l'école Robespierre, avec la Mission handicap et l'association Quelle histoire !

Mathias Glikmans

BLACK IS BEAUTIFUL

ALINE ANGELO-MILLA ET SORAYA MILLA CO-ÉCRIVENT LA WEB-SÉRIE *AFROPOLITAINE*, DIFFUSÉE SUR TV5MONDE AFRIQUE. AVEC CE PROGRAMME COURT, LES DEUX NANTERRIENNES TRANSMETTENT LEUR VISION RÉJOUISSANTE ET JUSTE DES AFRO-DESCENDANTS. RENCONTRE AVEC UN DUO MÈRE-FILLE COMPLICE. ● PAR MAGALI HAMARD

C'est l'histoire d'Aline Angelo-Milla, une maman qui se mêlait un peu trop des affaires artistiques de sa fille Soraya. « *Parce qu'elle en avait assez, Soraya m'a donné un cahier et deux crayons, et m'a dit d'écrire mes propres histoires* », se souvient cette ancienne directrice de production pour M6. Et, après un rendez-vous de travail à la médiathèque Pierre-et-Marie-Curie à Nanterre, l'idée d'une série écrite à quatre mains commence à germer… L'histoire ? Celle d'une jeune africaine installée en France qui repart vivre en Côte d'Ivoire. L'action se déroule dans un salon de coiffure du quartier Château d'eau Paris, « *le lieu des potins* », au fil d'épisodes autoproduits de dix minutes.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

« *C'est un vrai projet familial. Jacques, mon mari, y joue un rôle et mes fils, Diego et Hugo, font également des apparitions* », explique Aline. Pendant le confinement, la productrice Giusse Dembault Lalois visionne la série et se retrouve dans les héroïnes : Yvoire (Manda Touré) et sa sœur cadette Janis (Tracy Gotoas), jeunes Afro-descendantes citadines, évoluant dans une communauté loin d'être uniforme. TV5Monde entre dans la danse pour la saison 2. Résultats : un Prix du meilleur espoir féminin pour les deux actrices et celui du meilleur programme court au festival de Luchon, une référence en télévision. Alors que la première saison se concentrait sur les divergences entre deux sœurs (l'une activiste, l'autre fille modèle), la deuxième se penche sur les chocs culturels au sein d'un couple mixte. *Afropolitaine* nous parle de choses sérieuses mais sur le mode humoristique, toujours. Une sorte de *feel good movie*, sans militantisme.

« UN ACTIVISME QUI BRILLE »

Or, militant, le personnage de Janis l'est sans conteste. Selon sa créatrice, Soraya : « *Elle est à l'image des jeunes de la génération Z qui osent affirmer leurs différences. Ils ont un activisme qui brille. Contrairement à ma génération, ils ont davantage de modèles en France, comme Aya Nakamura ou Jean-Pascal Zadi. À son âge, j'osais à peine défiler dans les manifs de SOS Racisme !* » Dans un épisode de la saison 2, Janis s'énerve à la découverte du « *cocotourisme* » ou la façon dont certains Afro-descendants réduisent l'Afrique au village dans la brousse. « *La diaspora a parfois une vision fantasmée de la terre de ses ancêtres* », regrette le duo. Née à Paris de mère française, Aline est allée vivre au Bénin, le pays de son père, quand elle avait un an. Ses trois enfants sont nés en France, comme elle, avant de partir pour la Côte d'Ivoire. « *Je voulais qu'ils connaissent l'Afrique* », insiste Aline.

DE LA CÔTE D'IVOIRE À NANTERRE

La famille y vit un peu moins de cinq ans et doit fuir la guerre civile qui ravage le pays. Elle trouve refuge à Nanterre en 2002, dans une HLM, rue Salvador-Allende. Plus tard, Soraya se lance dans des études d'audiovisuel à l'INA à Paris et à l'Institut des arts de diffusion en Belgique. Depuis 2016, elle est rédactrice-conceptrice de bandes-annonces pour Canal + international. Ou l'art de faire court, ce qui l'aide bien pour *Afropolitaine*… Grâce à l'ancien dispositif municipal Clap (comité local d'aide au projet, devenu contrat nanterrien de réussite) et soutenue par des associations nanterriennes, Soraya réalise un premier court métrage en 2015. Dans *Exotique*, il est question de son adolescence difficile, de ses questionnements identitaires et elle y interroge déjà sa multi-culturalité. À l'époque, le film avait été projeté au cinéma Les Lumières. Pour la saison 1 d'*Afropolitaine*, mère et fille ont posé leur caméra dans une école du Chemin-de-l'Île, dans une épicerie exotique et sur le parvis de la Maison de la musique. Et pourquoi pas projeter la série à la Maison des femmes ? « *Nanterre nous servira certainement à nouveau de décor à l'occasion de la saison 3 que l'on doit encore écrire. Cette fois, on aimerait aborder le monde de l'entreprise car il y a beaucoup, beaucoup, à dire…* »

Visionner les deux saisons d'Afropolitaine sur **AFRIQUE.TV5MONDE.COM**

@VILLE DE NANTERRE : portait à découvrir sur les réseaux sociaux

PETITE BIO

11 septembre 1961 et 2 août 1989 :
naissances d'Aline Angelo-Milla et Soraya Milla.

2002 :
la famille s'installe à Nanterre.

2015 :
Soraya réalise *Exotique* son premier court métrage. Suivront *Au Pays des Merveilles* (2017) et *Vitiligo* (2018).

Octobre 2020
Diffusion du premier épisode d'*Afropolitaine* sur YouTube.

Février 2023
La saison 2 d'*Afropolitaine* est primée au festival de Luchon.

NANTERRE
ENTRE
EN JEUX

DANS LE CADRE DU TOP 92
28 MARS → 5 AVRIL

TOUS EN SELLE

SAMEDI 30 MARS

VERS LES JEUX !

10H-12H30
DÉPART DU PARVIS
DE PARIS LA DÉFENSE ARENA
BALADE À VÉLO
(SUR INSCRIPTION)

13H30-17H30
LES TERRASSES
ANIMATIONS POUR TOUS
RESTAURATION

INSCRIPTIONS ET PROGRAMME
DU TOP 92
SUR NANTERRE.FR

MAIRIE DE NANTERRE

YEP !

Je vote pour le projet qui me plaît !

BUDGET
PARTICIPATIF
JEUNES 16-25 ANS

PROPOSEZ, VOTEZ, CRÉONS.

DU 25 MARS AU 6 AVRIL
Je vote pour mon
projet préféré sur
participez.nanterre.fr

MAIRIE DE NANTERRE

Patrick Cockpit-Hans Lucas

L'égalité en ligne de mire

LE 8 MARS, À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, LA MAISON DE LA MUSIQUE PRÊTE SES MURS AUX ÉCHANGES, DÉBATS, EXPOSITION ET SPECTACLES RÉUNIS SOUS LE TITRE *« CHAMPIONNES, QU'ILS LE VEUILLENT OU NON ! »*. EN CETTE ANNÉE OLYMPIQUE, LE SPORT ET SES VALEURS SONT À L'HONNEUR.

● PAR MAGALI HAMARD

Née au XVIIIe siècle, la danse baroque serait-elle moderne, voire rock ? Lou Cantor (notre photo) le clame haut et fort dans un solo chorégraphié par Mickaël Phelippeau et baptisé sobrement *Lou*. Cette pièce intense, qui dynamite le genre et révèle une interprète hors pair, marque le point final des rendez-vous programmés le 8 mars, dans le cadre du programme « Nanterre lutte pour l'égalité ». Pour rappel, ce programme d'initiatives menées par la ville accompagne cinq journées commémoratives de lutte contre les discriminations (lire aussi p. 8). Pour 2024, Jeux olympiques obligent, plein feu sur la place des femmes dans les sports. Dès 17h, dans le hall rénové de la Maison de la musique, les visiteurs pourront découvrir l'exposition Femmes et sport, du comité départemental olympique et sportif des Hauts-de-Seine. Ils seront ensuite invités à faire parler leur fibre artistique lors d'un graffiti participatif animé par deux graffeuses des Bomurs. L'artiste peintre Mathilde Guegan, elle aussi, convie le public à donner son coup de pinceau à une fresque collaborative dédiée à Alice Milliat. Cette nageuse, hockeyeuse et rameuse française fut la cofondatrice et présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France et milita pour la reconnaissance du sport féminin à l'international. Stand d'information de l'association Femmes solidaires, jeux de memory avec le centre social et culturel Maison pour tous, ou démonstrations de break, boxe, capoeira, taekwondo… animeront également ce début de soirée. Il sera suivi d'une table ronde sur le thème de l'égalité femmes-hommes dans le sport lors de laquelle des acteurs du sport féminin à Nanterre débattront avec : Laureen Genthon, adjointe au maire déléguée aux droits des femmes et conseillère départementale ; Sabrina Sebaihi, députée des Hauts-de-Seine ; Alice Bresson, présidente de la fondation Alice-Milliat ; Laetitia Ruscica, professeure d'EPS agrégée à l'université Paris-Nanterre. Un riche programme à la hauteur de cette date clé pour les droits des femmes.

« Championnes ; qu'ils le veuillent ou non ! » Le vendredi 8 mars, de 17h à 21h, à la Maison de la musique. Le spectacle *Lou* est accessible sur réservation.

Infos et réservations sur **NANTERRE.FR** et **MAISONDELAMUSIQUE.EU**

ET AUSSI…

ZOOM SUR

DR

Sport, genre et société : où en est-on ? C'est le titre d'une autre conférence-débat organisée cette fois à la médiathèque Pierre-et-Marie-Curie, le 8 mars, à 19h. Animée par Nicolas Bourbon, chargé de mission égalité et non-discrimination, cette rencontre réunira les mondes des arts, de la sociologie et du journalisme. Entrée libre sur réservation à mediatheque.curie@mairie-nanterre.fr ou au 01 47 29 51 59.
Le lendemain, à 19h, la Salle de fêtes fait place à trois talents, parmi lesquels Prichia (notre photo), issus du dispositif RappeuZ, qui sélectionne les rappeuses émergentes puis les accompagne dans la cour des grandes. Réservation sur maisondelamusique.eu ou au 01 41 37 94 21. ● I.F

l'agenda culture

06 ET 07.03.2024
En temps de guerre, une femme attend son amant… *Und…* est une création pour soprano et ensemble instrumental d'après l'œuvre d'Howard Barker.
‣ **À 20h30, à la Maison de la musique (8, rue des Anciennes-Mairies).**

09.03.2024
RAP
Le rappeur ARM donnera un concert à destination des 10-15 ans, suivi d'un échange sur le métier d'auteur-compositeur-interprète.
‣ **À 16h, à la médiathèque Pierre-et-Marie-Curie (8, place du 27-Mars-2002).**

09.03.2024
1 MON PETIT CINÉMA
Édouard est un Toubleu et Jeannette, une Tourouge. Ces deux-là tombent amoureux mais leurs familles se détestent… *Les Tourouges et Les Toubleus* plaira aux bambins dès 3 ans.
‣ **À 11h, au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).**

15.03.2024
2 THÉÂTRE
Libre Arbitre est inspiré de l'histoire de Caster Semenya, athlète sud-africaine, triple championne du monde du 800 m, et privée de compétition à cause de son taux de testostérone trop élevé. À voir à partir de 14 ans.
‣ **À 20h30, à la Maison de la musique (8, rue des Anciennes-Mairies).**

17.03.2024
3 DIMANCHE JAZZ
La trompette d'Airelle Besson et la voix de Lynn Cassiers s'entrelacent et créent l'atmosphère envoûtante au lyrisme rêveur de *Try* !
‣ **À 17h30, à la Maison de la musique (8, rue des Anciennes-Mairies).**

19.03.2024
RAP
Nanterre reçoit les quarts-de-finaliste d'Île-de-France du *Buzz Booster*, un dispositif qui accompagne les artistes émergents du rap. Entrée libre.
‣ **De 20h à 22h, à la Salle des fêtes (2, rue des Anciennes-Mairies).**

1

2

Sylvain Gripoix

3

4

David Morel

5

6

DR

20.03.2024

MARIONNETTES ET MUSIQUE

Avec *La Mission d'Anoman*, le musicien marionnettiste Christophe Moure nous plonge dans les contes d'Indonésie et la musique du gamelan, l'ensemble de percussions traditionnelles. À voir dès 6 ans.

‣ **À 19h, au théâtre Bernard-Marie-Koltès (allée de l'Université).**

Simon Gosselin

21 ET 23.03.2024

CONFÉRENCES DÉJANTÉES

Avec *Olympicorama*, Frédéric Ferrer met en jeu les Jeux olympiques dans leurs dimensions athlétique, économique et politique.

‣ ***Le 100 m* : le jeudi 21 mars, à 19h30, à la Maison de la musique (8, rue Anciennes-Mairies).**

‣ ***La Mouche et Le Super Lourd* : le 23 mars, à 17h, à la médiathèque Pierre-et-Marie-Curie (8, place du 27-Mars-2002).**

DU 23.03 AU 04.04.2024

4 THÉÂTRE

Une femme raconte son enfance sauvage dans la forêt et son douloureux passage à l'humanité. Adapté du roman d'Anne Sibran, *Je suis la bête* est interprété et mis en scène par Julie Delille. Rencontre avec l'équipe artistique le 27 mars.

‣ **Au théâtre Nanterre-Amandiers (7, avenue Pablo-Picasso).**

Florent Gouëlou

DU 30.03 AU 07.04.2024

5 THÉÂTRE

Mis en scène par Julie Delille, *Le Métier du temps-La Jeune Parque* est inspiré d'un poème de Paul Valéry écrit en pleine Première Guerre mondiale. *La Très Jeune Parque* est une version plus courte à destination des enfants à partir de 6 ans.

‣ **Au théâtre Nanterre-Amandiers (7, avenue Pablo-Picasso).**

02.04.2024

PROJECTION

Dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le documentaire *Le Silence des autres* réalisé par Tarik Ben Salah sera projeté aux Lumières.

‣ **À 18h30, au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).**

6 À LIRE

De courts poèmes, qui évoquent le monde qui l'entoure, interrogent son identité et ses sentiments… Avec *Le Reflet de la liberté*, sorti fin 2023, le jeune Nanterrien d'origine sénégalaise Aboubacar Diarra Sedy signe son premier recueil de poésies aux éditions Les 3 Colonnes. Tarif : 11 euros.

Nouveau partenaire **de danse**

Un programme d'échanges relie désormais la Maison de la musique de Nanterre et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Le 29 mars prochain, les étudiants du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) présentent un spectacle à la Maison de la musique. Ces danseurs, promis à un bel avenir professionnel, ont choisi un répertoire contemporain en interprétant des chorégraphies de Hofesh Shechter (mieux connu depuis le film *En Corps* réalisé par Cédric Klapisch) et de Tamir Golan. La venue des étudiants du CNSMDP est une première à Nanterre, elle découle d'un nouveau partenariat noué entre la Maison de la musique et l'établissement d'enseignement professionnel situé à la Villette. Les deux structures ont signé un programme d'échanges pour les trois années à venir. Ce « *compagnonnage* » profite aux élèves danseurs du conservatoire de Nanterre, qui ont pu déjà assister à deux reprises aux répétitions des élèves du CNSMD. « *Une dizaine de nos élèves, en danse contemporaine et en danse classique, s'est rendue au CNSMDP* », nous dit leur professeure de danse, Marie-Laure Agrapart. « *Elles ont assisté au travail des danseurs en studio et au plateau, en présence du chorégraphe israélien Tamir Golan. C'était très intéressant de voir comment se construit une création.* » Les danseuses de Nanterre vont à nouveau rencontrer les élèves du CNSMDP, le 27 mars prochain, dans le cadre d'un atelier pratique de deux heures à la Maison de la musique. ● G.G.

***Une Fabrique de la danse* :** le vendredi 29 mars à 20h30 à la Maison de la musique (8, rue des Anciennes-Mairies). Réservations sur MAISONDELAMUSIQUE.EU

Ferrante Ferranti

Mathias Glikmans

Joyeux défilé

Un cortège de géants aux couleurs des Jeux : c'est l'invitation faite par la compagnie des Grandes Personnes aux habitants de Nanterre pour le festival Parade(s), le 1er juin, mais aussi lors du passage de la flamme olympique à Nanterre, le 24 juillet, ainsi que pour la clôture des Jeux paralympiques, le week-end des 7 et 8 septembre. Au parc de La Boule, ce samedi 3 février, il règne déjà un parfum de fête et d'excitation. Les habitants sont venus nombreux pour cette première rencontre de présentation du projet. Leur rôle ? Fabriquer des accessoires à partir de matériaux recyclés pour défiler aux côtés de Bonaventure, le basketteur de 3,50 m, et son acolyte Monique, de Manon la nageuse, d'Anouk la boxeuse, sans oublier Tupper l'arbitre. Durant les six rencontres organisées avant le festival, ils apprendront également des mouvements chorégraphiques pour ce cortège sportif et fantaisiste. Punaisés sur les murs de la salle, des croquis des personnages et des différents accessoires donnent des indications précises. Au fur et à mesure des arrivées, Matisse, Julie, Caroline et Guillaume, les artistes de la compagnie, tout de bleu vêtus, expliquent le projet. Ils prodiguent des conseils simples et efficaces sur la façon de confectionner un bonnet de bain vintage recouvert de fleurs, une chasuble de basket à partir d'un sac en papier, une casquette ou un gant de boxe en carton. Assis à la grande table, Hugo, 8 ans et demi, et Lilly-Maï, 10 ans, se sont lancés dans le découpage de patrons pour bonnets de bain. À côté, Nour, 6 ans, s'amuse déjà à danser avec une palme en carton dans chaque main. Pour permettre aux participants de mieux visualiser le résultat final, l'équipe des Grandes Personnes sort deux marionnettes géantes de la remise voisine et commence une démonstration de danse en musique, bientôt rejointe par les enfants présents. « *C'est super ces projets participatifs qui permettent aux gens de tous âges de se rencontrer,* s'enthousiasme Céline. *Je suis très manuelle et je suis ravie de contribuer à ce spectacle collectif et de donner des coups de main aux personnes qui le souhaitent.* »

● PAR ISABELLE FRUCHARD

Prochain rendez-vous : le samedi 23 mars, de 10h30 à 18h, au parc de La Boule (19, rue Gambetta). Ouvert à tous dès 8 ans. Renseignements au 01 41 37 71 22.

Reportage à voir sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE**.

Photos : Claire Macel

Le foot féminin décolle

LES CHIFFRES SONT CLAIRS : LES EFFECTIFS GRIMPENT DANS LES DEUX CLUBS NANTERRIENS DE FOOT FÉMININ. ET, APRÈS LA COUPE DU MONDE FÉMININE L'ÉTÉ DERNIER ET LES JEUX QUI ARRIVENT, LA TENDANCE N'EST PAS PRÈS DE S'INVERSER… TANT MIEUX ! ● PAR GUILLAUME GESRET

Les joueuses de l'ESN, en match au stade Gabriel-Péri, le 3 février dernier.

« *C'est simple, nous avons doublé nos effectifs chez les filles par rapport à la saison dernière,* déclare Ousman Diaby, le directeur sportif de l'ESN football. *Indiscutablement, il y a eu un effet Coupe du monde après l'été. Et, avec les JO qui s'annoncent en juillet et en août, on s'attend à de nouvelles inscriptions en septembre prochain.* » Pour l'heure, le club de l'ESN compte 85 licenciées et cinq équipes (U11, U13, U15, U18 et senior) engagées dans les championnats départementaux. « *Chez nous, les filles sont logées à la même enseigne que les garçons. Elles s'entraînent avec des éducateurs diplômés sur les mêmes terrains, au stade Gabriel-Péri, et jouent les matchs en présence d'un arbitre* », explique « *Papis* », le responsable du pôle féminin.

À l'AJSC Nanterre, le club installé au stade Vincent-Pascucci, Nabil Acharkaoui, coach et responsable des équipes féminines, observe le même engouement des filles pour le foot. L'AJ présente désormais trois équipes (U9, U13 et senior) en championnat. « *Elles s'inscrivent de plus en plus jeunes, nous les accueillons dès l'âge de 4 ans. Les familles acceptent mieux que leurs filles fassent du foot, elles ne considèrent plus ce sport comme réservé aux garçons.* » La médiatisation du foot féminin est passée par là. Aujourd'hui, des filles comme Sakina Karchaoui, Eugénie Le Sommer ou Wendie Renard sont des modèles pour les jeunes Nanterriennes. « *On emmène de temps en temps les filles du club voir des matchs du PSG et du Paris FC, elles sont contentes* », raconte Nabil.

LE REGARD BIENVEILLANT À L'ÉGARD DU FOOT FÉMININ

Maeva, 30 ans, joueuse de l'équipe senior à l'ESN, mesure l'évolution de l'image du football féminin. « *Quand j'étais adolescente et que je disais que je faisais du foot, on me répondait que j'étais un garçon manqué. Désormais, je n'entends plus ce genre de remarque dans la bouche des jeunes.* » Son entraîneur, Jacky, confirme que le regard a changé. « *Les garçons sont là pour soutenir les filles au bord du terrain lors des matchs le samedi. Je pense que l'intérêt pour le foot féminin s'est développé avec la Coupe du monde féminine, qui a eu lieu en France en 2019.* »

La mentalité des dirigeants des clubs a également évolué. Ils ont compris qu'ils devaient ouvrir des créneaux d'entraînement pour répondre aux attentes, qu'ils devaient constituer des équipes féminines, former des éducatrices et des arbitres féminines. Cette année, l'ESN forme Mayssane, une ancienne joueuse qui veut devenir éducatrice des U11, ainsi que Coleen, joueuse de l'équipe senior qui souhaite arbitrer les matchs officiels. « *Pour développer cette pratique, il faut fidéliser les filles et leur donner des perspectives* », insiste Papis. Pour l'instant, les équipes féminines jouent à huit à Nanterre mais l'AJSCN et l'ESN aimeraient, à moyen terme, constituer des équipes pour qu'elles jouent à 11 contre 11. « *On compte sur les JO et le bouche-à-oreille pour gonfler encore nos effectifs* », espère Ousman Diaby.

Jeux olympiques de Paris 2024 : le tournoi olympique féminin se déroule du 25 juillet au 10 août avec la finale au Parc des Princes.

MADY SOUMARÉ TROUVE SA VOIE GRÂCE AU *SOCCER*

Archives 2022

Mady a commencé le foot à l'AJSC Nanterre, il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, la Nanterrienne âgée de 23 ans joue aux États-Unis, dans la plus haute division universitaire. « *J'appartiens à l'équipe féminine de soccer de l'université Texas State, j'ai inscrit six buts et fait trois passes décisives cette saison.* » L'attaquante, qui porte le n° 9, vit un rêve. « *Ma vie ressemble à celle d'une sportive professionnelle, les infrastructures sur le campus sont énormes. J'ai la chance de bénéficier d'une bourse qui couvre les frais d'inscription à l'université et mon studio en ville.* » Mady, qui a grandi dans le quartier du Chemin-de-l'Île, a signé un contrat nanterrien de réussite avant de tenter sa chance aux US. « *Grâce à ce coup de pouce de la ville de Nanterre, j'ai pu m'installer en 2022 dans une petite université de l'Iowa, qui évolue en division 3. Ensuite, j'ai été repérée par les coachs de l'université Texas State qui m'ont recrutée pour jouer en division 1.* » Après son diplôme, Mady aimerait trouver un job dans l'évènementiel sportif aux États-Unis.

Lire « La frenchy du soccer », *Nanterre info n° 478*, p. 10, sur **NANTERRE.FR › Le kiosque.**

Louiselle, en entraînement au gymnase Voltaire.

Mathias Glikmans

Elles tracent leur route

La section roller de l'ESN réussit chaque saison à hisser ses compétitrices au niveau des championnats de France. Il y a deux ans, Manon Sabourin était revenue des épreuves de fond sur 3 000 m avec le titre de championne de France chez les benjamines. Cette année, la saison commence bien pour les poussines Zeineb (7 ans) et Nour (9 ans), ainsi que pour la benjamine Louiselle (10 ans). Elles se sont qualifiées toutes les trois pour les championnats de France indoor qui se tenaient près de Nantes les 24 et 25 février derniers. Les trois jeunes filles n'ont pas décroché de médaille, mais ont tout de même réalisé de belles courses. Les trois patineuses se sont inscrites au club de roller alors qu'elles n'étaient encore qu'en maternelle.

La section roller de l'ESN compte une centaine d'adhérents cette saison, un effectif en hausse.

Les deux sœurs, Zeineb et Nour, se souviennent d'une démonstration de roller à laquelle elles ont assisté au Forum des sports, organisé à chaque rentrée de septembre par la ville. C'est ce moment qui les a convaincues d'adhérer à la section baby roller, ouverte à partir de 4 ans. Elles s'y retrouvent avec une majorité de filles qui veulent apprendre à se déplacer sur roulettes, à tenir en équilibre. « *On a tout de suite aimé le roller. Le coach, Yves-Alain, nous a initiées par le jeu. Et, quand il a vu qu'on ne se débrouillait pas trop mal, il nous a proposé de rejoindre le groupe compétition.* » Désormais, les deux sœurs s'entraînent en moyenne six heures par semaine, au gymnase Voltaire et sur la piste Victor-Hugo.

● PAR GUILLAUME GESRET

LA LEADERS CUP ÉCHAPPE DE PEU À NANTERRE

Facilement qualifiés pour la Leaders cup en pointant à la 4e place du championnat de France à l'issue des matchs-aller, les joueurs de Pascal Donnadieu n'avaient rien à perdre en allant à l'Arena de la métropole de Saint-Étienne. Auteurs d'une très solide prestation en quart de finale, ils réussissaient à battre (82-78) le club de Tony Parker, l'Asvel, après un beau retour dans le 3e quart-temps et un 4e, étouffant, qui a mis les nerfs des spectateurs à rude épreuve. En demi-finale, Nanterre se retrouvait face à Bourg-en-Bresse. Mal engagée à l'entame du dernier acte, la rencontre penchait favorablement au coup de sifflet final (100-95), grâce à dix dernières minutes de très haut niveau, alimentées par Fall Faye, Begarin, Ayayi ou encore Sene. Nanterre 92 allait pouvoir disputer un titre, dix ans après le dernier – et pour la dernière saison de son entraîneur historique. En face, le Paris basket était venu à bout de Saint-Quentin et surtout de Monaco, archi-favori, en demi-finale. Les Vert et Blanc s'accrochaient en première mi-temps avant de signer un énorme 3e quart-temps et d'aborder le money time en tête de quatre longueurs (69-65). Mais, pénalisée par les fautes et avec un Rodriguez diminué physiquement, l'équipe de Nanterre a craqué dans les trois dernières minutes, laissant le Paris basketball avec le premier titre de sa jeune histoire (90-85).
La fin de saison s'annonce encore belle avec la réception de Monaco à l'Arena de Nanterre, le 28 février, et les playoffs qui ne devraient pas échapper aux Nanterriens cette saison. Rendez-vous également le week-end des 16 et 17 mars dans une autre Arena, celle d'Angers, pour le top 8 de la Coupe de France dont le tirage au sort aura eu lieu le 28 février. La dernière danse de Pascal Donnadieu sera endiablée ! ● O.R.

Justin Bibbins, meneur, y a cru autant que tous ses coéquipiers et tout le public.

Claire Macel

EN IMAGE

Au gymnase Paul-Éluard, le 24 janvier dernier.

Mathias Glikmans

POUR TOUTES

À l'occasion de la Journée internationale du sport féminin, le 24 janvier dernier, le club de tennis de table de l'ESN organisait une soirée spéciale au gymnase Paul-Éluard. Les féminines du club (une vingtaine de licenciées au total) ont joué avec des femmes liées à la Maison des femmes de Nanterre. Ce soir-là, six femmes ont répondu à l'invitation et ont eu plaisir à échanger quelques balles, en double ou en simple, avec les joueuses de Nanterre. Laureen Genthon, adjointe au maire déléguée aux droits des femmes et conseillère départementale, participait à cette rencontre conviviale et sportive. C'est la deuxième année consécutive que le club de tennis de table célèbre cette journée internationale afin de rappeler – puisqu'il le faut encore – que les femmes ont toute leur place au sein des clubs sportifs ! ● G.G.

Émile Reymond, médecin, sénateur, aviateur

En décembre 2023, un buste à l'effigie du docteur Émile Reymond est redécouvert à l'hôpital Max-Fourestier.

● Par Robert Cornaille de la Société d'histoire de Nanterre

Émile Reymond est né le 2 avril 1865, à Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées. Après des études de médecine, il devient interne, puis externe, des hôpitaux de Paris. Il obtient, en 1895, le diplôme de docteur en médecine. En 1903, il est nommé chirurgien de la Maison départementale de Nanterre. Son service est reconnu comme étant l'un des plus importants de la région parisienne.

L'établissement, géré par le préfet de police, n'est pas encore un hôpital public. Il est l'infirmerie d'une institution comprenant un hospice et un dépôt de mendicité où sont hébergées 4 500 personnes, avec un taux de morbidité élevé résultant de leur grande pauvreté. Émile Reymond acquiert une grande notoriété et écrit plusieurs ouvrages de médecine, notamment sur la chirurgie du cœur, de la plèvre et des poumons.

SHN

Émile Reymond aux commandes de son avion.

SHN

Engagé en politique

Émile Reymond s'engage aussi dans la vie politique. En 1903, il représente le canton de Boën au conseil d'arrondissement de Montbrison (Loire), à la présidence duquel il accède en 1905. La même année, il occupe le fauteuil de son père décédé. Inscrit à la Gauche républicaine, il sera réélu le 7 janvier 1906. Son expérience de médecin lui permet d'intervenir sur les sujets de santé publique, tels une réforme des études médicales, le repos hebdomadaire dans les établissements de soin, la création d'établissements scolaires adaptés pour les enfants handicapés, les causes de la crise de la natalité, l'adaptation du service militaire pour les étudiants en médecine et les médecins, et les questions qui touchent sa circonscription électorale.

Un pilote en tournée électorale

En ce début du XXe siècle, les exploits des pionniers de l'aviation passionnent les foules et inspirent bien des vocations. La traversée de la Manche par Louis Blériot, le 25 juillet 1909, a un retentissement mondial. Pressentant le large développement de la locomotion aérienne et son utilité à la défense nationale, Émile Reymond soutient ardemment la cause de l'aviation au Parlement.

Le 10 juillet 1910, est créée l'Association générale aéronautique de France. Le 19 août suivant, Émile Reymond obtient son brevet de pilote. Il entreprend alors de nombreuses randonnées à travers toute la France et accomplit, en 1912, la première tournée électorale en avion. Cette même année 1912, il prend la tête du Comité national de l'aviation militaire qui se charge de recueillir auprès des particuliers des fonds au bénéfice de l'aviation.

Devenu vice-président du groupe aviation au Sénat, il dénonce le retard de la France face aux progrès de l'aéronautique allemande dans de retentissantes interventions au Parlement, et préconise la création d'une véritable « *arme* » de l'aéronautique.

Dans le climat de tensions internationales, l'argument emporte l'adhésion du Gouvernement. Malgré le scepticisme affiché des états-majors de l'Armée, qui ne conçoivent l'utilité de l'aviation que pour des missions d'observation, de guidage de l'artillerie ou pour les besoins du génie, une loi est votée, le 29 mars 1912, portant sur la création officielle de l'aviation militaire et sur l'organisation de l'aéronautique militaire. L'ouverture de crédits additionnels et les dons recueillis par le Comité national de l'aviation militaire permettent la formation de cinq premières escadrilles de six avions chacune.

Une mission fatale

À l'entrée en guerre avec l'Allemagne, Émile Reymond, affecté comme médecin-major de première classe au service de santé, obtient de servir comme observateur en aéroplane dans une escadrille de l'armée de l'Est.

Intervention rapide du **chirurgien aviateur** (dessin humoristique).

Le 21 octobre 1914, au retour d'une mission de reconnaissance au-dessus des lignes allemandes, à très basse altitude, une panne de moteur contraint le pilote à tenter un atterrissage dans les lignes françaises. Mais, au cours de la manœuvre, il est mortellement atteint par les tirs allemands. Émile Reymond, bien que grièvement blessé, parvient à faire poser l'appareil. Pris entre les échanges de tirs, ce n'est qu'à la nuit venue qu'il parvient à se dégager et à rejoindre en rampant le camp français. Il communique les résultats de sa mission avant de mourir de ses blessures à l'hôpital de Toul, le 22 octobre 1914.

De vibrants hommages lui seront rendus, louant son héroïsme et son patriotisme. Son nom est donné à la salle de chirurgie de l'infirmerie de la Maison de Nanterre et, le 1er novembre 1915, la pose d'un buste à son effigie, œuvre du sculpteur Henri Gauquié, donne lieu à une inauguration dans l'établissement.

Depuis un certain temps, le buste du docteur aviateur était porté disparu. Il est vraisemblable, par ailleurs, que la sculpture en bronze fut cachée pour échapper aux réquisitions des métaux non ferreux par l'armée allemande, pendant la Seconde Guerre mondiale. Et c'est au mois de décembre 2023 qu'il a été redécouvert. Sa remise en valeur est maintenant envisagée.

Luce Legendre, directrice de l'hôpital de Nanterre, et le buste retrouvé.

Claire Macel

8 MARS
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

21 MARS
JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

FACE AUX DISCRIMINATIONS

IL EST TEMPS D'IMPOSER NOS DROITS

Retrouvez le programme sur **Nanterre.fr**

NANTERRE LUTTE POUR L'ÉGALITÉ

MAIRIE DE NANTERRE

AU **QUOTIDIEN**

L'hôtel de ville et les mairies de quartier vous accueillent pour de nombreuses démarches. Certains formulaires et services sont accessibles en ligne sur NANTERRE.FR.

Les démarches se font surtout sur rendez-vous. Avant de vous déplacer, consultez le tableau récapitulatif sur NANTERRE.FR, rubrique Démarches.

L'hôtel de ville

1, place du 27-Mars-2002
92000 Nanterre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 / jeudi de 13h à 17h30 / samedi de 9h à 12h30, mariages l'après-midi (fermé les samedis des vacances scolaires sauf pour les mariages). RDV au 01 47 29 50 50

Mairies de quartier

Chemin-de-l'Île
8, boulevard du Général-Leclerc
92000 Nanterre

Mont-Valérien
207, rue Paul Vaillant-Couturier
92000 Nanterre

Parc
118, avenue Pablo-Picasso
92000 Nanterre

Petit-Nanterre
4, place des Muguets
92000 Nanterre

Horaires d'ouverture des quatre mairies de quartier

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Mardi de 13h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Samedi de 9h à 12h (fermées les samedis des vacances scolaires)

EXPRESSIONS

GROUPE NANTERRE POUR TOUTES ET TOUS

Nanterre en lutte pour l'égalité !

« *L'égalité des sexes est la condition* sine qua non *de toute liberté humaine* », disait Simone de Beauvoir. À Nanterre, c'est cette promotion de l'égalité femmes-hommes qui se retrouve dans toutes les actions et réflexions de la municipalité, que ce soit en matière de politique culturelle, sportive, d'action sociale, de santé, de prévention.

Parmi les actions fortes de la ville, la Maison des femmes, engagement phare du mandat, jouit aujourd'hui d'un rayonnement incontestable. Inaugurée le 24 septembre 2022, la Maison des femmes, en une année d'existence, a accueilli 1 300 femmes au 31 décembre 2023. Cette structure municipale permet d'orienter, d'accompagner des femmes victimes de violences dans leurs démarches juridiques, sociales, psychologiques, tout en proposant des activités culturelles et sportives propices à leur reconstruction et leur épanouissement. C'est aussi le lancement d'ateliers de sensibilisation à l'égalité filles-garçons pour le public scolaire. Véritable succès, ces ateliers démontrent le besoin et les attentes de la communauté éducative, dans un contexte où le contrôle des tenues est plus important pour le ministère que le recrutement des enseignants ou la bonne application de la loi de 2001 sur l'éducation à la vie affective et sexuelle.

Les noms de rue dans une ville disent en quoi nous croyons. Elles disent qui nous sommes, ce dont nous nous souvenons et ce que nous voulons pour l'avenir. Nanterre dit nettement qu'elle se souvient des femmes d'hier et qu'elle soutient celles de demain. À travers la délibération du conseil municipal du 26 juin 2023, ce sont des femmes de tout horizon que nous avons mises à l'honneur pour leur audace, comme Gisèle Halimi, pour leur combativité, comme Alice Milliat, pour leur engagement au service d'une société éclairée et égalitaire, comme Toni Morrison. Le nombre de dénomination de voies portant des noms de femme dans notre ville a ainsi doublé, et est trois fois plus important que la moyenne nationale. C'est un progrès dont nous sommes fiers, mais qui n'est que la réparation d'une injustice et de l'invisibilisation des femmes dans l'espace public.

Le combat pour l'égalité ne s'arrête jamais, il est permanent, et Nanterre n'entend pas le mener seule. Si nous nous réjouissons que le département des Hauts-de-Seine, le plus riche de France, décide enfin de réaliser des efforts dans le cadre de son plan d'action pour l'égalité femmes-hommes, nous nous étonnons toujours de son refus de voter une subvention pour la Maison des femmes. Il est incompréhensible que le département ne finance pas une structure vitale pour les femmes, dont 30 % des 1 300 femmes accueillies viennent de 18 villes sur les 36 communes des Hauts-de-Seine.

Et qu'en est-il du bilan de ce qui était annoncé comme la grande cause de la présidence Macron ? Aucune mesure forte n'a été prise pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et lutter contre les violences faites aux femmes : pas de mesure en matière d'égalité salariale, de réduction du travail précaire, d'aide aux associations, d'évolution des procédures policières ou judiciaires. Pire ! La parole des femmes victimes est méprisée publiquement dans les médias par le président de la République. Face à cela, pouvons-nous être étonnés du bilan des éphémères ministres à l'égalité femmes-hommes ou des seuls 50 millions d'euros investis, soit à peine plus de 1 % du budget national ? Il faut des moyens dans la formation des policiers à la prise de plainte et à la lutte contre les violences, dans la justice pour soutenir les tribunaux, dans la création d'hébergement d'urgence pour les victimes, dans le financement d'un vrai service public de la première enfance, etc.

Les chantiers sont nombreux et importants, et ce ne sont pas les miettes proposées par l'État qui feront bouger les lignes. À Nanterre, nous continuerons de nous battre pour les droits des femmes à vivre en paix, en sécurité et à égalité.

Laureen Genthon et Ousman Diaby

nanterrepourtoutesettous@mairie-nanterre.fr

GROUPE LES ÉCOLOGISTES, GÉNÉRATION.S, CITOYENS

Qualité de l'air et de l'eau : ni l'État ni la région ne sont à la hauteur des enjeux

Alors que le Gouvernement s'enferme dans des projets de réformes constitutionnelles sur le droit du sol et dans un jeu malsain et dangereux avec l'extrême droite, les questions inhérentes à notre **qualité de vie**, telles que la qualité de l'air et de l'eau, sont soigneusement occultées.

Quelle aberration que la décision de la région Île-de-France de **retirer plus de 350 000 euros de subvention à Airparif**, l'organisme chargé de surveiller la **qualité de l'air en Île-de-France**. La région prétend compenser ce soutien par des appels à projets, plaçant un organisme indépendant sous la coupe d'un pouvoir politique qui n'a pas pris la mesure des **8 000 décès annuels prématurés en Île-de-France liés à la pollution de l'air**, et encore moins des condamnations de la France par le Conseil d'État et les institutions européennes. Face à cette démission, pour poursuivre son activité en 2024, Airparif a été contrainte de **relever la cotisation des collectivités partenaires, comme Nanterre**, ou du département de Seine-Saint-Denis, faisant peser une charge supplémentaire indue sur ces dernières. Quant au département du 92, il est aux abonnés absents depuis longtemps. À l'instar de villes comme Gennevilliers, qui a déposé un vœu en conseil municipal, nous nous mobiliserons pour garantir un fonctionnement autonome et optimal d'Airparif à la hauteur de ces enjeux de santé publique.

Quelle stupeur d'apprendre que dans le secteur sanctuarisé de **l'eau minérale ou de source en bouteille**, la seule réponse du Gouvernement au non-respect réitéré d'obligations légales sur la microfiltration par une multinationale de l'agro-alimentaire, le groupe Nestlé, ainsi que ses concurrents, est d'adapter sa réglementation pour cautionner une tromperie sur un label. Rappelons que l'appellation « eau minérale » permet à ce producteur de distribuer une eau embouteillée à un prix cent fois supérieur à celui de l'eau du robinet pour une qualité souvent équivalente, voire moindre. La stabilité des profits – et le chantage sur les emplois – l'ont emporté sur les exigences de transparence et de santé publique. Plutôt que d'engager un **débat sur les causes profondes de la pollution des sources**, à savoir la surexploitation des nappes phréatiques et l'usage intensif des pesticides, le Gouvernement panse les plaies des industriels, laissant une blessure ouverte dans ce qui ressemble de plus à plus à un ***Watergate* français…**

En tant qu'élu·es nanterrien·nes, mais également au travers des réseaux écologistes et du parlement populaire de la Nupes, nous serons **sans concession face à des omissions ou des tromperies** qui aggravent non seulement la **santé publique** mais aussi la confiance des citoyens dans nos institutions. Et nous resterons force de proposition pour que l'eau devienne, comme l'air, un élément que personne n'imagine plus qu'il puisse être mis en bouteille, **un bien commun, protégé à un niveau constitutionnel**, sorti de la sphère marchande.

Les élus Écologistes, Génération.s, Citoyens

eelv.generations.citoyens@mairie-nanterre.fr

GROUPE LES ÉLUS SOCIALISTES ET PROGRESSISTES

Réussir la transition féministe à Nanterre

Il y a bientôt dix ans, la loi du 4 août 2014 dite « ***pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*** », à l'initiative de la majorité socialiste de l'époque, était votée par le Parlement. Parmi ses principales dispositions, figurait la mise en œuvre par l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics d'« *une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée* », condition nécessaire pour l'égalité réelle et non de principe.

Très rapidement, les exécutifs locaux, en premier lieu les communes, se sont saisis de la loi pour établir un diagnostic de la situation et engager des actions en faveur de l'égalité réelle. L'élaboration puis la présentation, au sein de notre ville, d'un rapport annuel sur la question en fait partie. Plus qu'un simple outil ou de simples données statistiques, ce document est devenu, au fil du temps, un outil indispensable pour la conception puis la mise en œuvre de nos politiques publiques.

Nanterre s'inscrit depuis longtemps dans ce combat pour l'égalité et revendique même y prendre sa part. La création d'une délégation des droits des femmes, pleine et entière, la féminisation des postes de direction au sein de l'administration municipale ou encore la mise en place, en septembre 2022, d'une Maison des femmes, sans oublier une coordination étroite et continue avec les secteurs économiques, institutionnels et associatifs sont autant d'engagements pris et mis en œuvre durant ce mandat qui témoignent de notre approche et de notre détermination à faire de Nanterre, une ville qui œuvre pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Malgré toutes ces réalisations, il reste encore beaucoup à accomplir. En effet, les disparités demeurent notamment en matière de salaire, d'accès à la santé, au sport, ou encore d'orientation universitaire. En 2023, par exemple, un Nanterrien gagnait, en moyenne et à compétence égale, 1,6 fois plus qu'une Nanterrienne, toutes catégories confondues. En outre, si 43 % des adhérents de l'Entente sportive de Nanterre (ESN) sont des femmes, ce sont elles qui pratiquent, en majorité, des disciplines réputées genrées, telles que la natation ou la gymnastique sportive. Face à cela, promouvoir l'accès à toutes et tous à l'ensemble des disciplines sans exception est une condition indispensable afin que cesse une forme d'autocensure, encore présente chez nombre de nos jeunes, en matière de pratique sportive. Enfin, les difficultés liées à l'accueil des jeunes enfants conduisent le plus souvent les femmes à suspendre leur activité professionnelle, dans l'attente d'un mode d'accueil.

Autant de cas et de situations qui nous rappellent que l'égalité réelle reste un combat pour lequel nous ne devons pas baisser la garde, surtout à l'heure où la parole dénonçant les violences sexistes et sexuelles (VSS) se libère et que des droits que nous considérions comme définitivement acquis semblent être remis en question, notamment l'avortement. En 2024, avec la majorité municipale, nous entendons continuer ce combat en ouvrant de nouveaux chantiers. Au sein de la Maison des femmes, tout d'abord, en développant ses activités mais également avec l'élaboration du futur contrat relatif à la lutte contre les VSS dans le cadre du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance. Nous renforcerons la collaboration avec les bailleurs à travers la mise en œuvre d'une charte visant à favoriser l'accès au logement aux femmes victimes de violences. Enfin, outre la création d'un groupe de lutte contre les violences faites aux femmes, nous lancerons un plan d'action municipal pour l'égalité femmes–hommes. Des initiatives que nous avons à cœur de mener avec pour objectif clair : réussir la transition féministe à Nanterre.

Joseph Nonga

Pour nous écrire : socialprogress@mairie-nanterre.fr

EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

GROUPE
NANTERRE ENSEMBLE

Des agriculteurs en campagne !

Chers Nanterriens,

Dans les sillons de nos campagnes, se dessine le triste tableau d'une agriculture française en proie au déclin, malmenée par des politiques désuètes et des choix économiques désastreux. **Jadis fleuron de notre beau pays, l'agriculture française agonise !** Elle laisse derrière elle un héritage de terres délaissées et d'exploitations familiales désertées, qui engendre chez nos agriculteurs son lot de colères légitimes.

Désormais relégué au 5e rang du classement des exportateurs agricoles dans le monde, le constat de la situation agricole en France, froid et implacable, révèle que **notre compétitivité s'effrite, que nos agriculteurs souffrent, et que notre fierté agricole en prend un coup.**

En 2021, nous avons exporté près de 70 milliards d'euros en produits agricoles et agro alimentaires, soit 1,8 fois plus qu'en l'an 2000. Notre production agricole, estimée à 80 milliards d'euros, maintient notre position de leader européen, loin devant nos voisins allemands et italiens. Mais derrière ces chiffres se cache une réalité plus sombre : **une dégradation lente et inexorable de notre potentiel agricole face aux importations de produits qui ne respectent pas les mêmes normes de production.**

Les chiffres du rapport sénatorial, Ferme France, sont sans appel : la France importe aujourd'hui près de 63 milliards d'euros de denrées alimentaires, soit plus du double qu'il y a deux décennies. Les produits de nos concurrents étrangers rayonnent dans nos étals, tandis que nos agriculteurs peinent à écouler leur production.

Un poulet sur deux, plus de la moitié de la viande ovine, une part significative de nos fruits et légumes : autant de produits qui pourraient être cultivés sur notre sol, mais qui sont importés massivement. **Et que dire des champignons de Paris produits en Pologne ? Une aberration agricole !**

Dans ce contexte alarmant, la crise ukrainienne résonne comme un signal d'alarme. Plus que jamais, la nécessité de préserver notre souveraineté alimentaire se fait sentir. Et pourtant, notre Gouvernement persiste dans une stratégie déconnectée des réalités économiques et sociales. **La montée en gamme, prônée comme une panacée, ne fait que renforcer notre dépendance aux importations, tandis que nos agriculteurs sombrent dans la précarité.**

Nos agriculteurs, héros méconnus du quotidien, souffrent en silence. Victimes d'une politique aveugle et d'une concurrence déloyale, ils voient leur métier dénigré et leur dignité bafouée. Leur détresse se traduit par un taux de suicide alarmant, témoignage poignant d'une profession sacrifiée sur l'autel de l'importation, elle aussi, déloyale, sans que la France daigne leur attribuer les outils pour réussir dans le nouveau monde agricole.

Face à une telle situation, il reste incongru de penser que l'essor des agriculteurs urbains dans les grandes métropoles pourra renouveler, pallier ou renforcer notre puissance agricole ! **Jardins collectifs, fermes urbaines participatives ou spécialisées, ces formes de l'agriculture urbaine doivent être pensées pour rapprocher deux territoires qui s'éloignent à mesure qu'œuvre le temps : la ville et la campagne…**

Il est donc temps de redonner à nos agriculteurs la place d'honneur qu'ils méritent au sein de notre société, de nos villes et métropoles. **Ensemble, redonnons vie à nos campagnes, préservons notre patrimoine agricole et assurons l'avenir de nos enfants dans un pays où l'agriculture reprendra enfin sa juste place.**

Madeleine Maufrais
et les élus Nanterre Ensemble

GROUPE NOUS SOMMES
NANTERRE

Misères de la politique

Depuis 2020, nous ne cessons d'alerter les Nanterriens sur la nécessité de faire évoluer le schéma directeur de l'aménagement pour notre ville et de réduire dans certains de nos quartiers la proportion de HLM. Les politiques urbaines et de logement sont en effet au carrefour des politiques publiques et déterminent, notamment, le taux de réussite à l'école, la qualité de vie et celle de l'efficacité des services publics. Or, de mandat en mandat, la majorité municipale de Nanterre continue à densifier l'habitat de ses quartiers prioritaires. Elle continue donc d'y concentrer les difficultés en atteignant, dans certains quartiers, plus de 90 % de logements sociaux et des taux de pauvreté dépassant 40 %.

Ce faisant, la majorité municipale renforce durablement la précarité des populations qu'elle prétend aider, leur interdisant toute mobilité sociale. Elle décide d'y concentrer toutes les difficultés, alors que la moyenne générale de la ville de Nanterre est elle-même parmi les taux les plus élevés de décrochage scolaire, de chômage et de pauvreté en Île-de-France. Cette situation se maintient sans souci des difficultés qu'elle génère, par manque de courage politique et par une vision trop électoraliste. Aujourd'hui, Nanterre compte en moyenne beaucoup plus que 50 % de logements sociaux. C'est cette proportion qu'il convient aujourd'hui de réduire.

La région Île-de-France va proposer en 2024 un projet de schéma régional d'habitat et d'hébergement qui fixe, pour limiter la ghettoïsation, une limite à 30 % de logements sociaux dans la région – contre 35 % proposés par l'État –, en rappelant justement que les villes franciliennes ont plus que jamais besoin de mixité réelle et « non de rajouter de la misère sur la misère ». Ce schéma a vocation à s'appliquer, y compris à Nanterre.

Il y a toujours un fond de vérité dans les décisions prises par des instances comme la région ou l'État. Elles sont mues par des réflexions qui dépassent les communes et qu'il nous faut prendre en compte. Limiter à 35 % ou à 30 % le pourcentage de logements sociaux, dans un contexte où le nombre total de logements est appelé à s'accroître, permet de constituer une mixité réelle et d'offrir à tous les Franciliens un cadre plus propice à la mobilité sociale. Il permettrait aussi au maire de donner la priorité aux travailleurs de première ligne de sa ville et d'assurer à la présence de davantage de services publics, dans le contexte de crise du logement que connaît notre ville.

Nous sommes bien conscients qu'un changement de cap trop radical est difficile à mener. **Il aurait fallu changer de cap depuis plusieurs années, se laisser le temps d'évoluer en accompagnant les plus fragiles, anticiper les changements nécessaires imposés de son côté par les évolutions du climat. Nous aurions préféré que Nanterre puisse s'imposer à elle-même les contraintes nécessaires, progressivement, en cohérence avec son histoire et sa population. Au lieu de cela, et face à une politique irresponsable et électoraliste des majorités municipales, qui durent depuis trop longtemps, c'est encore une instance globale qui va imposer ses règles**, intervenir sur notre territoire sans en mesurer complètement les impacts et en réajustant brutalement les équilibres à Nanterre.

Il faut y prendre doublement garde, car les politiques successives ont aussi renforcé le communautarisme, et les populistes de droite et d'extrême droite s'appuieront sur les errements de la politique urbaine menée à Nanterre, sur le sentiment d'insécurité, pour en tirer des conclusions xénophobes.

Face à ces comportements inacceptables, la seule solution n'est pas, comme le dit le maire de Nanterre, de taire les difficultés, mais bien de reconnaître l'échec de sa politique urbaine… et de la changer !

Barbara Feaugas
et Adam Oubuih

contact@noussommesnanterre.fr

GROUPE
AIMER NANTERRE

À quand une consultation des Nanterriens pour les projets de Nanterre ?

Chères Nanterriennes, chers Nanterriens,

Récemment, **de nombreux Nanterriens ont donné de la voix au sujet de l'aménagement soudain de la deuxième piste cyclable présente sur l'avenue Joliot-Curie, l'artère principale de notre ville.** Pourtant, comme le disait Émile Zola : « *J'aime la bicyclette pour l'oubli qu'elle donne. J'ai beau marcher, je pense. À bicyclette je vais dans le vent, je ne pense plus, et rien n'est d'un aussi délicieux repos.* » Mais, à Nanterre, ne plus penser sur son vélo pourrait être dangereux, notamment sur la nouvelle piste de l'avenue Joliot-Curie, qui pourrait être considérée comme une guillotine éphémère (ou durable, on ne sait pas encore).

Nous tenons à préciser que l'avenue Joliot-Curie, bien qu'une route départementale, a été modifiée par le conseil départemental avec l'aval de la mairie. **Ainsi, les habitants n'ont pas été vraiment consultés.** Un projet d'aménagement aussi important face à l'impact sur la vie quotidienne des Nanterriens méritait un véritable débat, voire un referendum local. Mais, cela n'a pas été fait et désormais ce chantier s'impose à tous !

Nous considérons qu'une consultation des habitants est nécessaire pour les grandes décisions de notre ville. Cela est d'autant plus important concernant des décisions qui n'ont pas été prévues dans les programmes électoraux. Mais, afin d'obtenir les avis les plus sincères des Nanterriens et pas uniquement de ceux déjà convaincus ou opposants, **il faut tirer des citoyens au sort**, pour faire parler ceux qui n'osent pas forcément parler lors des exercices routiniers et paresseux de démocratie locale.

L'ensemble des experts en consultation citoyenne, réunis lors d'un colloque dans une université parisienne, affirmaient que pour consulter, de manière réelle et efficace, dans une cité de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, il fallait au moins 400 citoyens tirés au sort.

Le groupe Aimer Nanterre propose ainsi la création d'un conseil économique, social et environnemental local (Cesel) qui réunirait environ 50 Nanterriens, tirés au sort tous les deux ans sur les listes électorales (à l'instar de la désignation des jurés d'assises), **et d'un représentant de chaque groupe d'élus siégeant au conseil municipal. Dès lors, la majorité des voix serait donnée aux habitants !**

Naturellement, au-delà des consultations citoyennes, il faut prêter l'oreille aux concitoyens croisés dans la rue ou qui interpellent leurs élus sur les réseaux sociaux.

Arrêtons les grands discours, et consultons vraiment les Nanterriens au sujet de la ville qu'ils aiment !

Nous restons naturellement à votre entière disposition.

Alexandre Guillemaud
et Faysal Meneceur

Conseillers municipaux

Contactez-nous (courrier postal ou mail) :

Aimer Nanterre

B.P. 316

92003 NANTERRE Cedex

contact@aimer-nanterre.fr

GROUPE NANTERRE
D'ICI ET D'AILLEURS

JOP 2024 : quelle place pour nos jeunes nanterriens

Chers Nanterriens,

Voici maintenant plusieurs semaines que la mise en place des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) n'a de cesse d'être relayée sur les plateformes médiatiques. Que grand bien fasse à la France d'accueillir ce grand spectacle ! Mais, force est de constater que, comme il est de coutume à Nanterre, l'organisation de l'évènement ne s'inquiète aucunement de l'intérêt que porte notre jeunesse à ce type de rencontre.

Madame Poullard-Boussissi, co-présidente du groupe Nanterre d'ici et d'ailleurs, fait alors état de ses préoccupations quant à l'intégration de la jeunesse nanterrienne aux JOP 2024 :

« *Cette réflexion ne devrait même pas avoir lieu dans une ville qui vante l'inclusion sociale, principe d'égalité de participation des individus dans une société, et non l'exclusion.* »

Nos jeunes doivent nécessairement se voir proposer l'accès et la participation aux JOP – les plus précaires notamment –, ce qui ne semble pas être la priorité de nos politistes majoritaires.

La co-présidente de groupe, engagée localement depuis plus de trente ans (commissariat de police, département, mairie, etc.), a récemment été élue représentante de l'opposition au conseil citoyen des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 à Nanterre, et c'est pour nous une belle avancée. Cette femme, pleine de conscience et de bienveillance, se fera porte-parole des Nanterriens, notamment des jeunes, ces invisibles des quartiers, qui expriment clairement leur désir de participer à cet évènement.

Il est vrai que Madame Oudéa-Castéra, ministre des Sports, a délivré début mai 2023, 401 220 billets à titre gratuit à la jeunesse, aux bénévoles du mouvement sportif, aux personnes en situation de handicap et leurs aidants, et aux agents publics des catégories B et C…

Madame Poullard-Boussissi et Monsieur Drouche déclarent poursuivre leur combat pour la cohésion sociale, afin que « *Tous puissent bénéficier des mêmes droits, des mêmes accès et opportunités* ».

Samia Poullard-Boussissi
et Éric Drouche

Conseillers municipaux et présidents du groupe municipal Nanterre d'ici et d'ailleurs

Même en hiver, adoptez les bons gestes pour lutter contre le moustique tigre

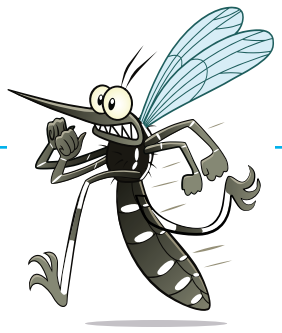

Apparu en France il y a vingt ans, le moustique tigre peut être porteur de maladies (chikungunya, dengue, zika) et les transmettre à l'homme. Contrairement au moustique commun, qui pique la nuit, le moustique tigre est un insecte diurne, avec un pic d'activité au lever du soleil et un autre au crépuscule. Seules les femelles piquent et pondent 200 œufs en moyenne dans leur vie. Le moustique tigre est actif dès 15 °C. C'est le gaz carbonique que nous dégageons, notre respiration, nos odeurs et notre chaleur corporelle qui l'attirent – et non la lumière. Désormais présent dans 71 départements sur 96 en France métropolitaine, le moustique tigre est installé durablement à Nanterre et dans les Hauts-de-Seine (avec au moins 40 % des communes colonisées). S'il n'est pas possible de l'éradiquer, en revanche, chacune et chacun peut agir pour limiter sa prolifération. Pour ce faire, l'agence régionale de santé (ARS) préconise l'adoption de bons gestes pour éliminer les lieux de ponte. Elle conseille : d'éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants) ; de changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine ; de vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes…) ; de vérifier le bon écoulement des gouttières ; de couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins et les piscines hors d'usage). En cas de maladie tropicale avérée, une démoustication a lieu, sur ordre de l'ARS. À ce jour, aucune intervention de ce type n'a eu lieu à Nanterre. ● M.H.

Pour signaler la présence du moustique tigre :
SIGNALEMENT-MOUSTIQUE.ANSES.FR
Plus d'infos : ILEDEFRANCE.ARS.SANTE.FR

ENQUÊTE PUBLIQUE

QUALITÉ DE L'AIR

À l'occasion du projet de révision du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) Île-de-France, une enquête publique se déroule jusqu'au 10 avril. Cinq réunions publiques sont prévues auxquelles les habitants peuvent participer par visioconférence.

Permanences téléphoniques de 18h à 19h30, 7 j/7 j. Inscription préalable sur www.registre-numerique.fr/ppa-idf ou au 01 83 62 45 74.

BRADERIES

SECOURS POPULAIRE

La Fédération du Secours populaire des Hauts-de-Seine organise une braderie solidaire, ouverte à tous, le vendredi 8 (de 10h à 17h) et le samedi 9 mars (de 10h à 16h) à l'espace Chevreul (97, avenue de la Liberté).

Renseignements : 01 47 24 66 04 ; contact@spf92.org

POUR L'ENFANCE

Organisée par l'Association parentale pour la petite enfance (APPE), la braderie pour l'enfance aura lieu le samedi 25 mai 2024. Les inscriptions auront lieu le dimanche 28 avril, de 10h à 12h, dans la grande salle de la Maison des associations (parc des Anciennes-Mairies).

Renseignements : 06 79 83 40 01 ou 06 32 19 04 63 (du lundi au vendredi, de 10h à 18h)

MOUVEMENTS

L'ADIE OUVRE UNE AGENCE

L'Adie, association solidaire qui défend l'entrepreneuriat de chacun et chacune, même sans capital, même sans diplôme, s'installe à Nanterre. Ses locaux sont situés rue Francisque-Sarcey.

Plus d'infos sur ADIE.ORG ou au 09 69 32 81 10.

L'AFED 92 DÉMÉNAGE

L'Accueil aux femmes en difficulté des Hauts-de-Seine va inaugurer ses nouveaux locaux le 19 mars, à 11h, au 136, rue Salvador-Allende, dans le quartier du Parc Nord. Jusqu'à présent, l'Afed 92 partageait ses locaux avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) au Parc Sud.

BÉNÉVOLAT

PARADE(S)

Participez au festival nanterrien des arts de la rue en devenant bénévole ! Rendez-vous le jeudi 29 février, à 18h30, à l'Agora (20, rue de Stalingrad) pour une réunion d'information.

Renseignements : 01 41 37 71 22 ou parades@mairie-nanterre.fr

LES PETITS DÉBROUILLARDS

L'association Les Petits Débrouillards recherche des bénévoles pour animer des ateliers scientifiques. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire gratuitement à la prochaine formation les 15, 16, 17 et 27 avril.

Renseignements : 06 99 18 33 90 ; a.delory@lespetitsdebrouillards-idf.org

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

Le centre social et culturel Hissez haut recherche des bénévoles. Pour l'accompagnement scolaire d'élèves en primaire à l'école Paul-Langevin les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h30 à 18h30 au sein de l'établissement. Pour les ateliers sociolinguistiques les lundis, mardis, jeudis et vendredis, au 50, rue Lamartine.

Renseignements : 01 47 24 23 07 (auprès de Corinne Bastin).

ÉPICERIE SOLIDAIRE

Pour assurer le bon fonctionnement de l'épicerie solidaire étudiante, l'AGORAé Paris-Nanterre (200, avenue de la République), des bénévoles sont recherchés.

Renseignements : 06 17 71 29 90 ; agoraeparisnanterre@gmail.com

ESPOIRS

Espoirs est une association de solidarité internationale qui accompagne les organisations sénégalaises dans l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle, la santé publique et l'économie solidaire. Pour se développer, Espoirs recherche des bénévoles.

Renseignements : assoespoirs.org ; jm.parent72@orange.fr

CONCERT

POUR CULTURE H

Le Lions club de Nanterre organise le grand concert Picpus' inging, à la cathédrale, le dimanche 10 mars, à 16h30. Entrée gratuite avec participation libre reversée à l'association Culture H.

CARNET [1]

Période du 16 novembre au 15 décembre 2023

NAISSANCES

Avant le 16 novembre

Hadia Belarbia, **Nolan Echaudemaison Dherbécourt,** Aymen El Haddaoui**, Hawa Baradji,** Assia Abardaai, **Abby-Gaëlle Leon.**

À partir du 16 novembre

Wendimi Grâce Zongo, **Milann Si Ahmed,** Elijah Mendy Revuz**, Ayman Darif,** Mohamed Thioune**, Mohammed Mezroui,** Brayan Gaël Dih**, Saskia Auclair Lesbats,** Laïzy Brodemestre, **Jonathan Jauny,** Zerroukia Boucenna, **Kélyan Siby,** Ismahane Adjal, **Jawed Abidi,** Shayna Hussaini, **Binta Gassama,** Isaora Diminiard, **Amadis Prétet,** Hadja Sow, **Kassim Goumiri.**

MARIAGES

Mathieu Boutonné et Valentine Muller, **Youssef Eddahbi et Emilia Du Aime**, Dave Rudhyar Sossah Ekwé et Angela Gibilisco, **Mohamed Boumziza et Rita Charles-Alfre**

DÉCÈS

Daniel Nectoux (78 ans), **Marion Kortchaguine (81 ans),** Germain Tô-Thânh-Hiên (72 ans), **Raymond Favier (79 ans).**

[1] En respect des règles de protection des données personnelles, la ville de Nanterre est autorisée à publier les évènements pour lesquels elle a été expressément autorisée à le faire. Par conséquent, en cas de refus ou de non-réponse des personnes concernées par la naissance, le mariage ou le décès, cet évènement ne sera pas publié dans ces pages.

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 3 mars
Pharmacie Oulie-Cordelier
19, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 47 21 16 73

Dimanche 10 mars
Pharmacie Saade
76, route des Fusillés-de-la-Résistance
Tél. : 01 42 04 28 93

Dimanche 17 mars
La Petite Pharmacie de Nanterre
67, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 47 21 72 89

Dimanche 24 mars
Pharmacie Djiva
99, rue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. : 01 47 24 01 94

Dimanche 31 mars
Pharmacie de l'hôpital
440, avenue de la République
Tél. : 01 47 82 38 63

N° 493 Magazine municipal d'information 130, rue du 8-Mai-1945 92 000 Nanterre Tél. : 01 47 29 50 50 **Directrice de la publication :** Zahra Boudjemaï **Directrice de l'information :** Stéphanie Decker **Rédacteur en chef :** Olivier Ruiz **Rédactrice en chef adjointe - Secrétaire de rédaction :** Chloé Sauvage **Journalistes :** Isabelle Fruchard, Guillaume Gesret, Magali Hamard **Photographes :** Claire Macel, Mathias Glikmans **Création et réalisation graphique :** agencescoopcommunication 14489-MEP **Publicité :** HSP 01 55 69 31 00 **Imprimerie :** Public Imprim/IPS Passy **Tirage :** 43 500 exemplaires **Pour la version sonore :** mission handicap 01 47 29 50 50, mission.handicap@mairie-nanterre.fr et sur **NANTERRE.FR** **Photo de couverture :** Claire Macel

E.Leclerc
NANTERRE

SAMEDI 23 MARS 2024

ON RECRUTE CHEZ E.LECLERC

VENEZ NOMBREUX !

www.recrutement.leclerc

E.Leclerc
Nanterre

Retrouvez vos catalogues et vos promos sur l'application "Mon E.Leclerc"

Du lundi au jeudi : 8h30 - 20h30
Vendredi : 8h30 - 21h00 • Samedi : 8h30 - 20h30

99 rue Paul Vaillant Couturier
92000 Nanterre
Tél. 01 47 24 45 54
www.e.leclerc/mag/e-leclerc-nanterre
e.leclerc.nanterre92
e.leclerc_nanterre e.leclerc.nanterre

S.A.V · CORDONNERIE · La Borne · LIVRAISON À DOMICILE · SCAN ACHAT · PRESSE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Nanterre.fr

un nouveau site pour vous simplifier la vie

Que puis-je faire pour vous aujourd'hui ?

MAIRIE DE NANTERRE